

La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014

par Andrea Taylor-Butts
Centre canadien de la statistique juridique

Date de diffusion : le 28 octobre 2015
Date de correction : le 23 mars 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Corrections et mises à jour : La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014

L'article « La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014 », diffusé le 28 octobre 2015, a été rechargé le 23 mars 2016. Une erreur de codage a été remarquée dans le calcul des « immigrants récents », ce qui a eu une incidence sur les tableaux de données et l'analyse portant sur cette population. Les révisions touchent les données sur les immigrants récents présentées dans les tableaux 7, 8, 9 et 12 ainsi que dans les tableaux des annexes A à C.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014 : faits saillants

- En 2014, pour la première fois, Statistique Canada a sondé les Canadiens sur les types de mesures de précaution et de planification qu'ils prennent pour se préparer à une situation d'urgence ou à une catastrophe naturelle ou d'origine humaine. Les Canadiens ont également été interrogés sur leurs perceptions des risques auxquels leur collectivité est susceptible d'être exposée et sur les sources possibles d'information ou d'aide vers lesquelles ils se tourneraient en premier.
- La grande majorité des Canadiens (98 %) vivaient dans une résidence dotée d'un détecteur de fumée fonctionnel; il s'agissait de loin du type le plus couramment déclaré de mesure de précaution prise. D'autres types de mesures de sécurité-incendie étaient courants, mais dans une moindre mesure : 66 % des répondants avaient un extincteur d'incendie à la maison et 60 %, un détecteur de monoxyde de carbone. Cependant, moins de la moitié (42 %) d'entre eux vivaient dans un logement doté de ces trois dispositifs de sécurité-incendie.
- Au-delà des mesures de sécurité-incendie, de nombreux Canadiens prenaient plusieurs autres mesures de précaution. Près de 6 répondants sur 10 (58 %) ont déclaré avoir une radio à manivelle ou à piles chez eux, environ la moitié (48 %) avaient une source de chaleur de rechange, 43 % gardaient une source d'eau de rechange, et un peu moins du quart (23 %) avaient une génératrice d'appoint. Environ 8 répondants sur 10 (82 %) avaient au moins une de ces mesures de précaution en place.
- En 2014, 98 % des Canadiens vivaient dans des ménages participant à une forme quelconque de planification des mesures d'urgence, comme le fait de dresser une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence (69 %) ou d'avoir un plan d'évacuation (60 %). Pourtant, moins de la moitié (47 %) vivaient dans des ménages qui étaient considérés comme ayant mis en place un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence.
- Parmi les provinces, les activités de planification des mesures d'urgence étaient les plus répandues en Colombie-Britannique, où 53 % des personnes vivaient dans des ménages présentant un niveau élevé ou modérément élevé de planification des mesures d'urgence, et les moins courantes au Québec (40 %).
- On a constaté que certains segments de la population avaient recours à moins de mesures de sécurité-incendie et d'autres mesures de précaution, et avaient mis en place moins d'activités de planification des mesures d'urgence. Par exemple, les adultes de 25 à 34 ans et les personnes faisant partie de ménages à faible revenu, de même que les membres de minorités visibles, les personnes ayant un problème de santé mentale de longue durée, les locataires et les personnes vivant dans de petits ménages, étaient plus susceptibles de déclarer faire partie de ménages ayant adopté moins de comportements de préparation aux situations d'urgence.
- Malgré certaines lacunes en matière de préparation, la majorité des répondants (74 %) se sont dits confiants quant à leur capacité de gérer une situation d'urgence. Ces personnes étaient aussi plus susceptibles d'indiquer que leur ménage avait adopté des comportements de préparation aux situations d'urgence.
- Les Canadiens estiment qu'un certain nombre de catastrophes naturelles ou d'origine humaine sont des événements auxquels leur collectivité est susceptible d'être exposée. Les tempêtes hivernales (86 %) et les pannes de courant prolongées (76 %), suivies de l'éclosion d'une maladie grave ou parfois mortelle (51 %) et des accidents industriels ou pendant le transport (50 %) étaient les événements les plus souvent mentionnés.
- Les répondants ont indiqué qu'ils seraient portés à consulter les nouvelles (à la radio, à la télévision ou sur Internet) comme première source pour obtenir de l'information et de l'aide en cas d'urgence. Toutefois, ce choix pouvait varier selon le type d'événement, la province de résidence du répondant et certaines caractéristiques sociodémographiques, y compris l'âge, le statut d'immigrant, les études, le revenu du ménage et le fait d'avoir déjà vécu une situation d'urgence.
- Un Canadien sur cinq (21 %) bénéficiait d'un haut niveau de soutien social en cas d'urgence, c'est-à-dire qu'il pourrait chercher de l'aide auprès de plus de cinq personnes s'il se blessait physiquement, s'il avait besoin de soutien affectif, s'il devait évacuer sa demeure ou pour obtenir un soutien financier. Les personnes âgées, les immigrants, les personnes ayant un problème de santé de longue durée limitant leurs activités et les personnes faisant partie de ménages à faible revenu étaient moins susceptibles d'avoir de vastes réseaux de soutien social à leur disposition en situation d'urgence.

La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014

par Andrea Taylor-Butts

Introduction

Les catastrophes peuvent avoir des répercussions importantes, voire dévastatrices — qu'elles soient d'ordre social, économique, environnemental ou infrastructurel — sur les collectivités qu'elles touchent. Par conséquent, on reconnaît partout dans le monde l'importance de bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (Nations Unies, Stratégie internationale de prévention des catastrophes, 2015). De nombreux pays développés, tels que les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, ont adopté des politiques et des programmes qui reconnaissent le rôle de la préparation aux situations d'urgence et de la résilience face aux catastrophes (on peut penser par exemple à la *National Security Strategy* [stratégie sur la sécurité nationale] de 2010 des États-Unis; au *2014 Quadrennial Homeland Security Review* [examen quadriennal de la sécurité nationale de 2014] mené par le département de la Sécurité intérieure des États-Unis; au *Strategic National Framework on Community Resilience* [cadre national stratégique sur la résilience des collectivités] de 2011 du Bureau du Cabinet du Royaume-Uni; à la *National Strategy for Disaster Resilience* [stratégie nationale sur la résilience aux catastrophes] de 2011 du Conseil des gouvernements australiens)¹.

Le Canada a aussi élaboré une approche commune fédérale-provinciale-territoriale pour la gestion des urgences, intitulée *Un cadre de sécurité civile pour le Canada* (ministres responsables de la gestion des urgences, 2011). Ce cadre repose sur quatre dimensions principales : la prévention et l'atténuation; la préparation; l'intervention; le rétablissement. Parmi les principes sous-jacents du Cadre, il est mis en évidence que la gestion des urgences concerne « tous les Canadiens » et qu'elle est une responsabilité partagée entre de nombreuses personnes, y compris les citoyens qui ont « [...] la responsabilité d'être prêts à faire face aux catastrophes et de contribuer à la résilience de leur collectivité » (ministres responsables de la gestion des urgences, 2011, p. 6). Le Cadre de sécurité civile pour le Canada mise également sur une approche axée sur la gestion des risques, qui insiste sur l'importance d'évaluer la vulnérabilité et de réduire la menace afin d'« optimiser l'équilibre et l'intégration des mesures pour réduire les vulnérabilités et les risques » (ministres responsables de la gestion des urgences, 2011, p. 7).

À l'échelle municipale, l'importance de la préparation et de la résilience revêt une signification toute particulière. Le plus souvent, les catastrophes sont des événements locaux, c'est-à-dire qu'elles sont subies et gérées par les municipalités à l'échelle locale. On estime que les administrations municipales sont les premiers répondants dans plus de 90 % de l'ensemble des situations d'urgence qui se produisent au Canada, ce qui leur défère un rôle essentiel à jouer dans la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas d'urgence (Fédération canadienne des municipalités, 2006). À cet égard, les municipalités sont conscientes des risques croissants associés aux catastrophes naturelles et causées par l'homme et ont collectivement reconnu l'importance de la détermination des risques, de la prévention, de l'atténuation et de la préparation, tant à l'échelle municipale qu'à tous les ordres de gouvernement (Fédération canadienne des municipalités, 2006).

Dans le présent rapport, fondé sur les données de l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada, on examine les activités de préparation aux situations d'urgence et la sensibilisation aux risques chez les Canadiens de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces^{2,3}. L'EPUR, menée pour la première fois en 2014, permet une meilleure compréhension de la résilience communautaire au Canada en examinant la façon dont les Canadiens se préparent et réagissent aux situations d'urgence ou aux catastrophes. De plus, l'enquête permet de recueillir des renseignements sur un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques qui pourraient expliquer pourquoi certains groupes sont plus ou moins préparés ou vulnérables en cas de catastrophe (voir la section « Description de l'enquête » à la fin du présent document pour obtenir plus de renseignements)⁴.

Ce rapport, qui est divisé en deux sections, présente les premiers résultats de l'EPUR. La première section traite de l'état de préparation des Canadiens aux situations d'urgence en examinant, d'une part, les mesures prises par ces derniers pour prévenir les situations et s'y préparer et, d'autre part, l'incidence possible de certains facteurs sociodémographiques sur le niveau de préparation. Il y est également question du degré de préparation personnel des répondants et de leur perception de leur propre capacité de gérer une situation d'urgence.

La deuxième section porte sur les types d'événements que les répondants provenant de toutes les provinces du Canada perçoivent comme un danger potentiel; les personnes auprès desquelles ils pourraient chercher de l'aide et de l'information lors des premières étapes d'une situation d'urgence; les sources d'aide et de soutien possibles dont disposent les Canadiens pendant ou après une situation d'urgence majeure. Ces renseignements, qui permettent de déterminer le degré de préparation des Canadiens et les personnes à risque, seront particulièrement importants pour les personnes responsables de la planification des mesures d'urgence et du renforcement de la résilience des collectivités.

Section 1 : Préparation aux situations d'urgence dans l'ensemble des provinces du Canada : mesures de sécurité-incendie, autres mesures de précaution et activités de planification

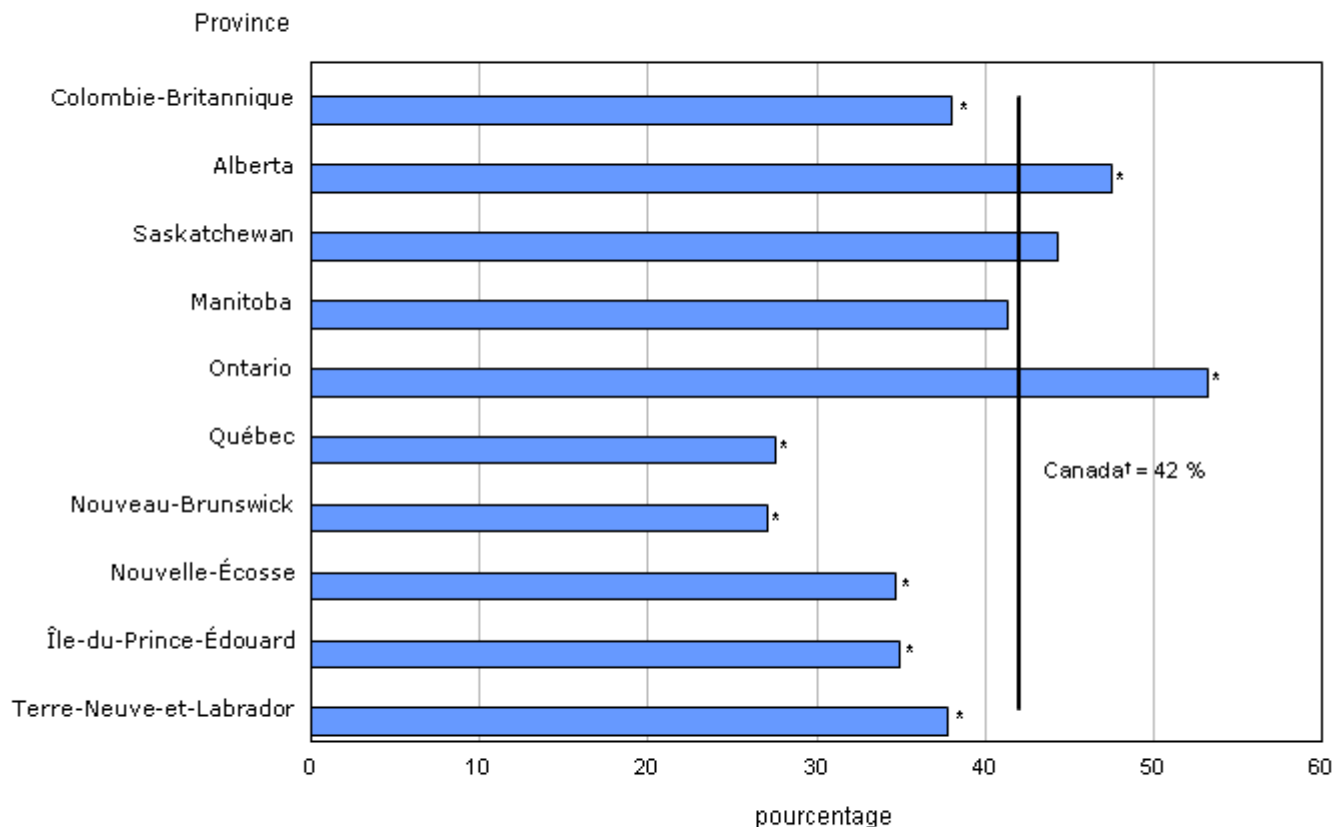
Sécurité-incendie

Une grande majorité de Canadiens vivent dans des résidences équipées de détecteurs de fumée

Au Canada, des efforts considérables sont consacrés à la promotion de la sécurité-incendie, notamment au moyen de campagnes de sensibilisation publique et de dispositions législatives rendant les détecteurs de fumée (ainsi que les détecteurs de monoxyde de carbone dans certains secteurs de compétence) obligatoires dans toutes les résidences (Prévention des incendies du Canada, s.d.; Association canadienne de sécurité incendie, s.d.). Sur le plan des mesures de sécurité-incendie, la majorité des Canadiens vivent dans des ménages qui sont bien équipés en matière de détecteurs de fumée⁵, mais moins bien en ce qui concerne les extincteurs d'incendie et les détecteurs de monoxyde de carbone. Selon les données de l'EPUR de 2014, 98 % des répondants ont indiqué que leur résidence était équipée d'un détecteur de fumée fonctionnel, alors que les deux tiers (66 %) avaient un extincteur d'incendie fonctionnel à la maison, et un pourcentage encore moindre (60 %) avaient un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel à la maison (tableau 1). Plus du tiers des Canadiens faisaient partie d'un ménage qui avait pris deux de ces trois mesures de sécurité-incendie, alors que 42 % les avaient toutes en place.

À l'échelle provinciale, les résidents de l'Ontario (53 %) et de l'Alberta (48 %) étaient les plus susceptibles de faire partie de ménages qui étaient équipés des trois dispositifs de sécurité-incendie (graphique 1)⁶. À l'inverse, ceux du Nouveau-Brunswick (27 %) et du Québec (28 %) étaient proportionnellement les moins nombreux à avoir ces trois dispositifs chez eux⁷. La présence d'un détecteur de monoxyde de carbone était déclarée le plus souvent par les résidents de l'Ontario (80 %)⁸, de la Saskatchewan (66 %) et de l'Alberta (65 %) et le moins souvent par ceux du Québec (34 %) et du Nouveau-Brunswick (35 %). Toutefois, les extincteurs d'incendie étaient les plus répandus à Terre-Neuve-et-Labrador (84 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (75 %) et les moins répandus au Manitoba (63 %), en Saskatchewan (63 %) et en Ontario (64 %).

Graphique 1
Canadiens vivant dans un ménage doté de trois dispositifs de sécurité-incendie (c.-à-d. détecteur de fumée, détecteur de monoxyde de carbone et extincteur d'incendie), selon la province, 2014



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les pourcentages représentent les personnes vivant dans un ménage qui avait adopté les trois mesures de sécurité-incendie.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Lorsqu'on examine les régions métropolitaines de recensement (RMR)⁹ du Canada, on constate que des détecteurs de monoxyde de carbone étaient le plus souvent installés dans les résidences à Oshawa (89 %) et dans les autres RMR ontariennes de Hamilton, de St. Catharines–Niagara, de Barrie et du Grand Sudbury (85 % dans chaque cas) (tableau 2). En revanche, les résidents des RMR québécoises de Québec (27 %), de Saguenay (31 %) et de Montréal (31 %) affichaient les plus faibles proportions de détecteurs de monoxyde de carbone. Les résidents de St. John's (82 %) et de Barrie (75 %) ont déclaré les plus fortes proportions d'extincteurs d'incendie, alors que ceux de Toronto (56 %) ont enregistré la proportion la plus faible.

Les différences au chapitre de l'utilisation déclarée des dispositifs de sécurité-incendie peuvent être attribuables à un certain nombre de facteurs : les variations provinciales en matière de codes et règlements de la construction et de lois sur la sécurité-incendie; les caractéristiques qui définissent la structure d'une habitation (p. ex. une maison individuelle non attenante par rapport à un appartement dans une tour d'habitation); et le type d'énergie utilisée pour chauffer la maison (p. ex. l'électricité par rapport au gaz naturel).

Mesures de précaution (non liées à la sécurité-incendie)

Près de 6 Canadiens sur 10 ont une radio à manivelle ou à piles

Plusieurs mesures ou précautions peuvent être prises en préparation à une situation d'urgence. Dans le cadre de l'EPUR, on a demandé à tous les répondants si leur ménage avait pris l'une des quatre mesures de précaution suivantes non liées à la sécurité-incendie : avoir une radio à manivelle ou à piles, une source de chaleur de rechange comme un poêle non électrique ou un poêle à bois, une génératrice d'appoint et des sources d'eau supplémentaires. Près de 6 Canadiens sur 10 (58 %) dans l'ensemble des provinces ont dit avoir une radio à manivelle ou à piles à la maison; environ la moitié (48 %) avait une source de chaleur de rechange; et une proportion semblable (43 %) avait une source d'eau de rechange en cas d'urgence. Les génératrices d'appoint constituaient la mesure de précaution la moins souvent mentionnée (23 %) (tableau 3).

Alors que près de 1 Canadien sur 6 (16 %) n'avait pas de radio à manivelle ou à piles, de source de chaleur de rechange, de génératrice d'appoint ou de sources d'eau supplémentaires à la maison, bon nombre des répondants ont déclaré avoir mis en place plus d'une de ces mesures de précaution. On pourrait considérer que les ménages qui ont adopté trois ou quatre des mesures de précaution indiquées en ont pris un nombre élevé ou modérément élevé, et que les ménages qui en ont mis en œuvre une ou deux ont pris un nombre faible ou modérément faible de mesures. Plus de la moitié (55 %) des Canadiens faisaient partie d'un ménage qui avait pris une ou deux des précautions d'urgence non liées à la sécurité-incendie, tandis que 27 % avaient pris un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution, au moins trois d'entre elles étant en place.

Outre les quatre mesures de précaution non liées à la sécurité-incendie et les trois dispositifs de sécurité-incendie (c.-à-d. détecteur de fumée, détecteur de monoxyde de carbone et extincteur d'incendie), environ 1 Canadien sur 5 (21 %) a indiqué prendre une autre précaution en cas d'urgence, comme le fait de vérifier les fournitures d'urgence et de se réapprovisionner, d'avoir un approvisionnement supplémentaire en combustible, de s'assurer que les sorties sont dégagées et de s'assurer d'avoir pris les dispositions nécessaires relativement aux animaux de compagnie.

Encadré 1

Certains types de connaissances peuvent contribuer à renforcer l'état de préparation aux situations d'urgence

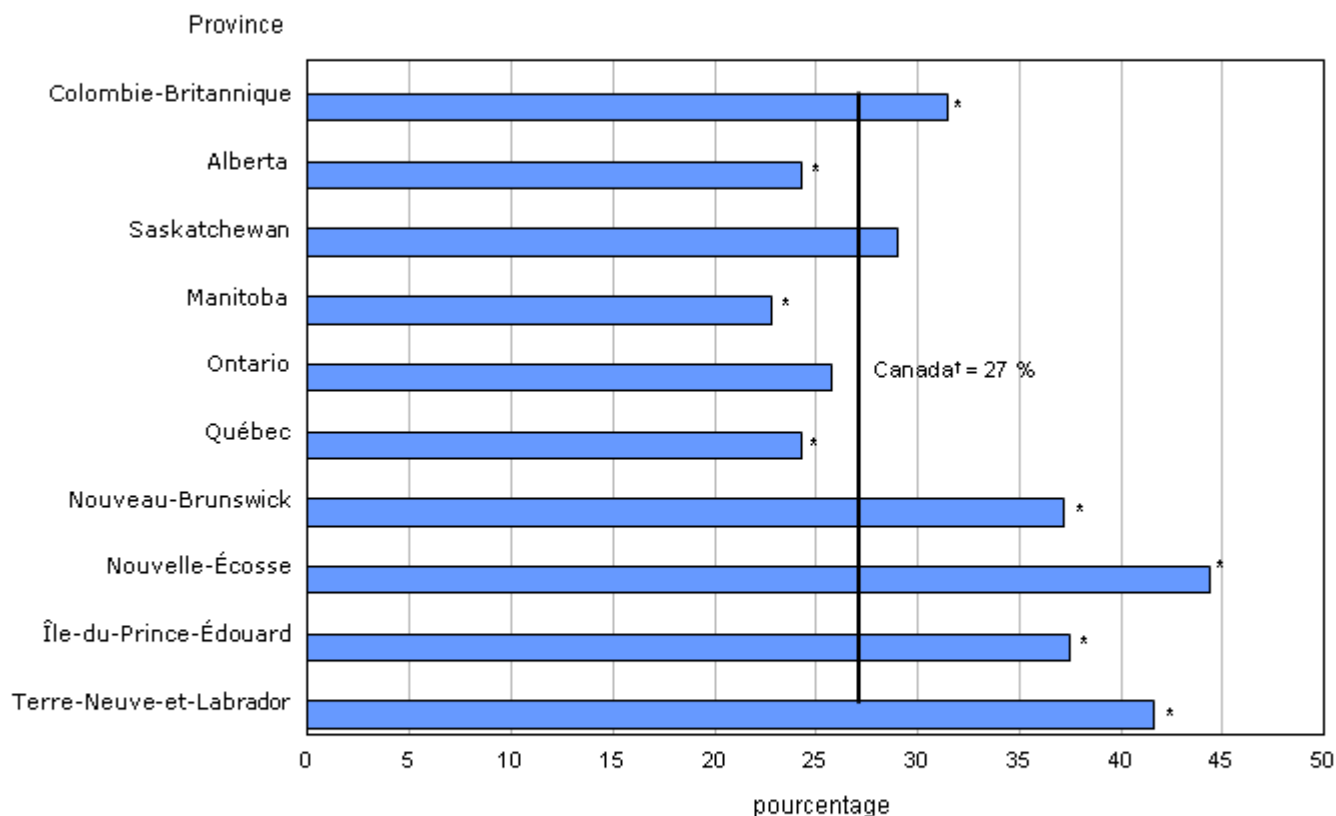
- Selon les résultats de l'EPUR, environ 7 personnes sur 10 font partie de ménages au sein desquels tous les adultes et les enfants plus âgés savent comment couper l'alimentation en électricité (72 %) et en eau (70 %) à la maison. Une plus faible proportion de répondants (43 %) ont indiqué que les membres de leur ménage (c.-à-d. les adultes et les enfants plus âgés) savaient comment couper l'alimentation en gaz à la maison.
- Plus du tiers (37 %) des Canadiens ont indiqué qu'un autre membre de leur ménage ou eux-mêmes savaient comment faire une réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou prodiguer les premiers soins, ayant suivi une formation sur ces deux sujets au cours des trois années précédentes. En outre, 7 % avaient suivi une formation en RCR seulement et 4 % avaient suivi une formation en secourisme seulement.
- Parmi les répondants possédant une assurance-habitation, environ 4 sur 10 (42 %) évaluaient leur niveau de connaissance de la couverture offerte par leur police d'assurance en s'attribuant une note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, où 5 signifie « Très renseigné ». Environ 3 répondants sur 10 (28 %) considéraient avoir peu ou pas de connaissances au sujet de leur police et se sont attribué une note de 1 ou 2, et environ 4 % des répondants ont dit ne pas avoir de police d'assurance-habitation.

Les Canadiens de la région de l'Atlantique prennent davantage de mesures de précaution

Si l'on examine de plus près les provinces, les résidents des provinces de l'Atlantique étaient plus susceptibles que ceux des autres provinces de déclarer prendre un nombre plus élevé de mesures de précaution (sauf les mesures de sécurité-incendie). Par exemple, environ les trois quarts des résidents de l'Île-du-Prince-Édouard (78 %), de la Nouvelle-Écosse (77 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (75 %), de même que 66 % de ceux du Nouveau-Brunswick, avaient une radio non électrique à la maison, comparativement à environ la moitié de ceux de l'Alberta (49 %) et du Manitoba (51 %). En outre, plus de la moitié des résidents du Nouveau-Brunswick (56 %), de la Nouvelle-Écosse (55 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (53 %) (et 48 % de ceux de Terre-Neuve-et-Labrador) ont déclaré avoir une source d'eau supplémentaire, comparativement à 38 % des Québécois et à 41 % des Albertains.

Dans l'ensemble, environ 4 personnes sur 10 dans chacune des provinces de l'Atlantique faisaient partie de ménages ayant pris un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution, comparativement à 3 personnes ou moins sur 10 dans les autres provinces¹⁰. La Nouvelle-Écosse (44 %) affichait la proportion la plus élevée de personnes disant avoir pris un nombre élevé de mesures de précaution, alors que le Manitoba (23 %) affichait la proportion la moins élevée (graphique 2).

Graphique 2 Canadiens vivant dans un ménage ayant adopté un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution (c.-à-d. 3 ou 4), selon la province, 2014



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

†catégorie de référence

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les mesures de précaution comprennent ce qui suit : avoir une radio à manivelle ou à piles, une génératrice d'appoint, une source de chaleur de rechange et des sources d'eau supplémentaires. Les ménages qui avaient adopté 3 ou 4 de ces mesures étaient considérés comme ayant pris un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

En examinant l'utilisation des mesures de précaution (sauf les mesures de sécurité-incendie) dans les RMR du Canada, on observe les plus grandes différences dans les proportions de résidents ayant une radio à manivelle ou à piles et une source d'eau supplémentaire (tableau 4). Dans les RMR de St. John's (84 %), d'Halifax (76 %) et de Saint John (75 %), environ 8 résidents sur 10 avaient une radio à manivelle ou à piles à la maison, comparativement à environ 5 sur 10 à Edmonton (48 %), à Calgary (49 %) et à Winnipeg (49 %), soit les RMR où ces proportions étaient les plus faibles. Dans la plupart des autres RMR, la proportion s'établissait à environ 6 résidents sur 10. Les approvisionnements en eau supplémentaires étaient les plus répandus chez les résidents de Saint John (63 %), de Peterborough (56 %) et de Victoria (56 %) et les moins répandus chez les résidents de Trois-Rivières (29 %), de Saguenay (31 %) et de Sherbrooke (31 %). En outre, la présence d'une source de chaleur de rechange était déclarée le plus souvent à Victoria (60 %) et le moins souvent à Winnipeg (37 %). Par ailleurs, les résidents de St. John's (36 %) étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir une génératrice d'appoint à la maison et ceux de Calgary (10 %), les moins nombreux.

Activités de planification des mesures d'urgence

La majorité des Canadiens font partie de ménages qui ont mis en place des activités quelconques de planification des mesures d'urgence

L'EPUR contient des questions sur un certain nombre d'activités de planification des mesures d'urgence qui pourraient contribuer à atténuer la confusion et le chaos qui peuvent survenir lors d'une situation d'urgence majeure ou d'une catastrophe. Ces activités de planification clés comprennent ce qui suit : dresser une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence; élaborer et mettre en pratique un plan d'évacuation; avoir un plan indiquant la façon dont les membres du ménage pourraient communiquer les uns avec les autres s'ils étaient séparés pendant une situation d'urgence; désigner un point de rassemblement dans le cas où une situation d'urgence empêcherait les membres du ménage de retourner à leur résidence; préparer des trousse d'urgence pour la résidence et la voiture; obtenir des copies des documents importants. La plupart des Canadiens (98 %) dans l'ensemble des provinces vivaient dans des ménages qui avaient mis en place une ou plusieurs activités de planification des mesures d'urgence clés.

Dans l'ensemble, le fait d'avoir une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence était l'activité de planification la plus souvent mentionnée, déclarée par près de 7 répondants sur 10 (69 %) (tableau 5). Par ailleurs, 6 répondants sur 10 vivaient dans des ménages ayant un plan d'évacuation en cas d'urgence. Cela dit, moins de la moitié (45 %) des répondants qui vivaient dans des ménages ayant un plan d'évacuation ont indiqué avoir mis en pratique ou examiné le plan au cours des 12 mois précédents.

Un peu plus de la moitié (55 %) des Canadiens ont indiqué avoir un plan indiquant la façon dont les membres du ménage pourraient communiquer les uns avec les autres s'ils étaient séparés pendant une situation d'urgence. Une proportion semblable (53 %) de Canadiens ont indiqué conserver des copies de leurs documents importants, comme des polices d'assurance, des actes de naissance et de mariage, des passeports, des permis de conduire ou des actes notariés, en lieu sûr.

Moins de la moitié des Canadiens font partie de ménages possédant une trousse d'urgence

Les répondants étaient peu susceptibles d'avoir mis de côté des articles comme de l'eau, de la nourriture, des médicaments, une lampe de poche et de l'argent dans une trousse d'urgence à la maison; moins de la moitié (47 %) ont dit l'avoir fait¹¹. Toutefois, plus de la moitié (59 %) des propriétaires de véhicules avaient une trousse d'urgence pour leur véhicule. L'activité de planification la moins courante était le fait d'avoir désigné un point de rassemblement en cas d'urgence : seulement le tiers des Canadiens dans l'ensemble des provinces ont mentionné l'avoir fait.

Les personnes ayant des besoins médicaux particuliers (p. ex. dépendance aux médicaments, équipement médical spécialisé ou problèmes de mobilité) peuvent tenir compte de ces besoins au moment de planifier leurs mesures d'urgence, afin de s'assurer qu'elles ont accès aux médicaments et à l'équipement dont elles ont besoin. Selon les résultats de l'EPUR de 2014, 62 % des personnes ayant des besoins médicaux particuliers ou des personnes dont un membre du ménage avait des besoins médicaux particuliers avaient un plan en place pour s'assurer de répondre à ces besoins en cas d'urgence.

Les types d'activités de planification à propos desquels les répondants ont été interrogés dans le cadre de l'EPUR variaient selon qu'ils faisaient partie d'un ménage comptant une seule personne ou plusieurs personnes, selon qu'ils avaient un véhicule ou pas, ou selon qu'ils avaient ou qu'un membre de leur ménage avait des besoins particuliers en matière de santé. Tous les répondants ont cependant été interrogés sur un minimum de quatre activités : avoir un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies des documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence. On pourrait considérer que les ménages qui participent à trois ou à quatre de ces activités de planification des mesures d'urgence en ont entrepris un nombre élevé ou modérément élevé, et que les ménages qui participent à une ou à deux activités de planification en ont entrepris un nombre faible ou modérément faible.

Moins de la moitié (42 %) des Canadiens ont déclaré que leur ménage avait mis en place une ou deux de ces activités de planification. Toutefois, une proportion légèrement plus élevée des répondants (47 %) faisaient partie d'un ménage qui participait à au moins trois des quatre stratégies ou qui présentait un niveau élevé ou modérément élevé de planification des mesures d'urgence.

Encadré 2**Résultats des enquêtes sur la préparation aux situations d'urgence aux États-Unis, en Australie et en Écosse**

Plusieurs pays occidentaux ont mené des enquêtes pour mesurer l'état de préparation de leurs citoyens aux situations d'urgence. Les résultats de ces enquêtes, même s'ils n'étaient pas directement comparables avec ceux de l'EPUR en raison des différences dans les méthodologies d'enquête, ont permis d'établir une perspective internationale utile de l'état de préparation.

- Aux États-Unis, l'enquête nationale de 2012 de la Federal Emergency Management Agency (FEMA), une enquête téléphonique menée auprès de 2 013 ménages américains, a révélé que 43 % des répondants avaient un plan d'urgence à la maison qui contenait des instructions indiquant où aller et quoi faire en cas de catastrophe. De plus, 52 % des Américains ont dit avoir mis de côté des fournitures en cas de catastrophe dans leur résidence (FEMA, 2013).
- En 2011, l'enquête du Bureau de la statistique de l'Australie intitulée *Community Preparedness for Emergencies, Western Australia* (préparation des collectivités aux situations d'urgence, Australie occidentale) a révélé que 44 % des ménages en Australie occidentale avaient un plan d'évacuation indiquant la façon d'évacuer leur logement en cas d'urgence. Cette enquête, menée auprès de 2 867 adultes par téléphone et par interviews en personne, a également permis de tirer d'autres conclusions au sujet de l'état de préparation des répondants, notamment les suivantes : 91 % des ménages avaient mis de côté des aliments qui ne nécessitaient aucune cuisson ou réfrigération; 68 % possédaient de l'eau potable en bouteilles ou en contenants; 50 % avaient une radio portative à piles; 82 % conservaient leurs documents importants ensemble; et 43 % des ménages comptant au moins un membre ayant besoin de médicaments en raison d'un problème de santé de longue durée conservaient les médicaments ensemble (Bureau de la statistique de l'Australie, 2012).
- Le *Scottish Opinion Survey* (sondage d'opinion écossais) de 2013 évaluait la nature et la portée de l'état de préparation aux situations d'urgence à l'aide d'interviews en personne menées auprès de 1 012 adultes. Les constatations du sondage ont révélé, entre autres, les statistiques suivantes : 69 % des répondants ont indiqué que leur ménage aurait suffisamment de nourriture pour survivre tout au plus une semaine sans électricité, eau ou accès à un point de ravitaillement; 46 % ont dit avoir des sources de chaleur de rechange au cas où leur méthode habituelle tombait en panne; 57 % avaient une liste papier des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence; 66 % possédaient une trousse de premiers soins à jour à la maison et 60 % avaient une radio et des piles de rechange ou une radio à manivelle (West et Graham, 2013).

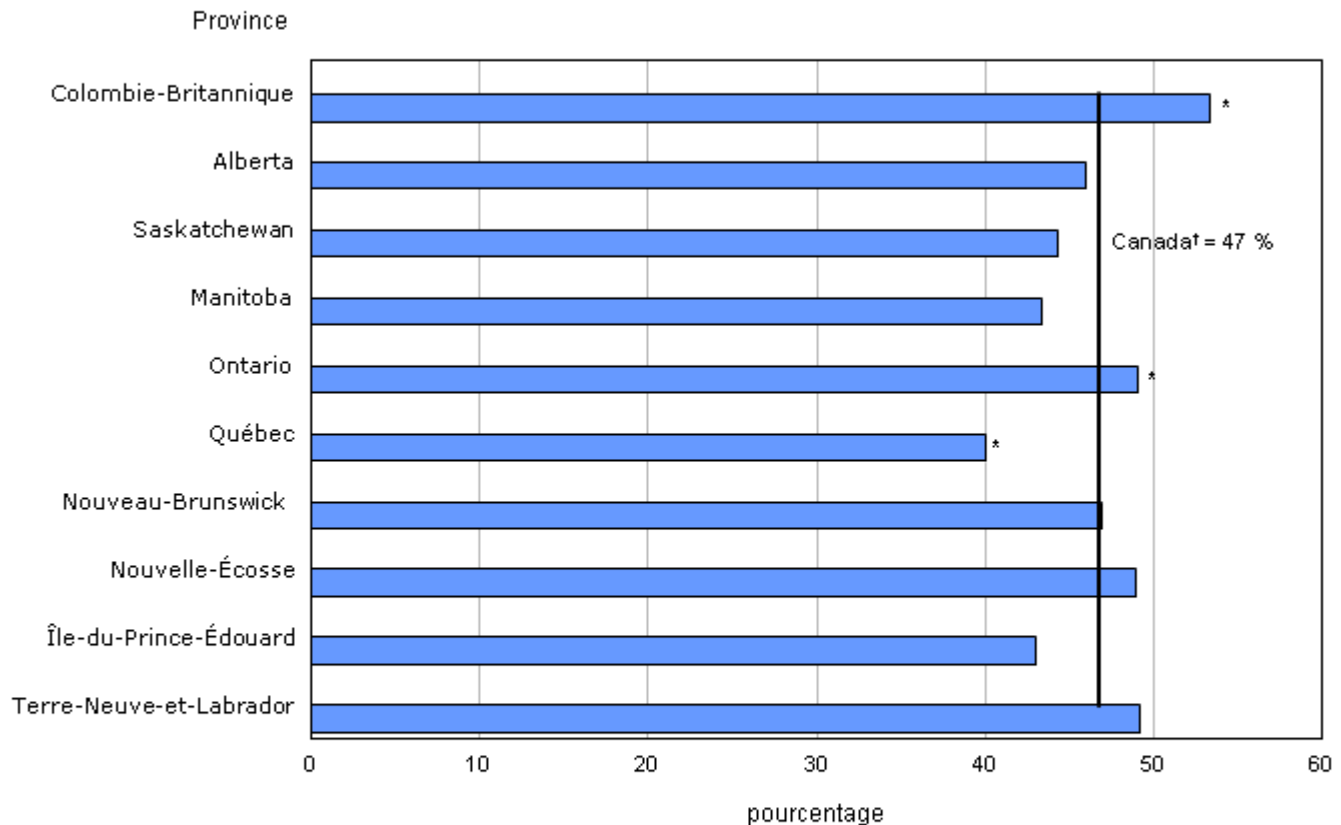
Le taux de participation à des activités de planification des mesures d'urgence est le plus élevé en Colombie-Britannique et le plus faible au Québec

La mesure dans laquelle les Canadiens participaient à une planification des mesures d'urgence variait quelque peu d'une province à l'autre. Plus particulièrement, la Colombie-Britannique affichait la proportion la plus élevée de résidents qui faisaient partie d'un ménage ayant un plan d'évacuation d'urgence (71 %) et une trousse d'urgence (55 %), et elle comptait parmi les provinces où la proportion de résidents ayant des copies des documents importants (55 %) était la plus grande. La Saskatchewan (74 %) et l'Alberta (69 %) présentaient tout de même des proportions considérables de résidents ayant une trousse d'urgence pour leur véhicule, alors que les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador (72 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (72 %) étaient proportionnellement plus nombreux à avoir dressé un plan d'urgence visant à tenir compte des membres de leur ménage ayant des besoins médicaux particuliers. Au Québec, la proportion de résidents déclarant avoir un plan d'évacuation d'urgence (46 %), des copies des documents importants (47 %) et une trousse d'urgence pour leur véhicule (46 %) était beaucoup moins élevée que dans l'ensemble des provinces. Toutefois, pour d'autres types d'activités de planification des mesures d'urgence, les proportions au Québec ressemblaient davantage à celles qui ont été enregistrées dans les autres provinces, en général.

Dans l'ensemble, plus de la moitié des résidents de la Colombie-Britannique (53 %) et presque autant de résidents à Terre-Neuve-et-Labrador (49 %), en Ontario (49 %) et en Nouvelle-Écosse (49 %) vivaient dans des ménages présentant un niveau élevé ou modérément élevé de planification des mesures d'urgence, comparativement à 40 % des répondants du Québec (graphique 3)¹².

Graphique 3

Canadiens vivant dans un ménage ayant mis en place un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence (c.-à-d. 3 ou 4), selon la province, 2014



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les pourcentages représentent les personnes vivant dans un ménage qui avait mis en place 3 ou 4 des activités de planification des mesures d'urgence suivantes : avoir un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies des documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence. Les ménages qui avaient mis en place 3 ou 4 de ces activités étaient considérés comme présentant un niveau élevé ou modérément élevé de planification des mesures d'urgence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

La tendance des activités de planification des mesures d'urgence entreprises dans les différentes RMR correspond essentiellement à celle qui est observée dans les provinces. Par exemple, la présence d'un plan d'évacuation d'urgence a été déclarée le plus souvent par les résidents de la RMR britanno-colombienne de Victoria (74 %) et ceux de la RMR ontarienne de Thunder Bay (74 %), alors que cette activité était la moins populaire dans les RMR québécoises de Sherbrooke (39 %) et de Québec (40 %). Les trousse d'urgence à la maison étaient particulièrement courantes dans les RMR de Victoria (63 %), de Vancouver (54 %) et d'Abbotsford–Mission (52 %). L'examen des résultats des RMR révèle aussi que la proportion de résidents indiquant que leur ménage avait un plan pour répondre à des besoins particuliers en matière de santé était nettement plus élevée à St. John's (79 %) et à Halifax (71 %), tandis que Regina (74 %) a enregistré une proportion comparativement élevée de résidents ayant une trousse d'urgence pour leur véhicule (tableau 6).

Variables sociales, économiques et démographiques liées à l'état de préparation et à la vulnérabilité en situation d'urgence

Un certain nombre de caractéristiques sociales, économiques et démographiques sont liées à une vulnérabilité accrue aux répercussions négatives des catastrophes, c'est-à-dire qu'elles augmentent la probabilité de subir un préjudice ou une perte et nuisent au rétablissement après une catastrophe (Tierney, Lindell et Perry, 2001; Croix-Rouge canadienne, 2007; Flanagan et autres, 2011). De façon générale, le manque de ressources socioéconomiques peut influencer sur l'accès aux ressources nécessaires pour la prévention et l'atténuation des situations d'urgence et pour le rétablissement après une telle

situation. Cela dit, la relation entre les variables sociales, économiques et démographiques et la préparation aux situations d'urgence est complexe, puisque bon nombre de ces variables se chevauchent et se produisent en combinaison les unes avec les autres (Tierney, Lindell et Perry, 2001; Flanagan et autres, 2011).

Selon la documentation recensée, il a été déterminé que les caractéristiques telles que le sexe, l'âge, la race et l'appartenance ethnique, la situation vis-à-vis de l'incapacité, les études et le revenu du ménage sont liées aux différences observées au chapitre de la préparation aux situations d'urgence (Murphy et autres, 2009; Bureau de la statistique de l'Australie, 2012; FEMA, 2013; FEMA, 2014). Au même titre, des écarts ont également été observés en fonction du mode d'occupation, de la taille et de la composition du ménage (c.-à-d. la présence d'enfants dans le ménage) (Murphy et autres, 2009; Bureau de la statistique de l'Australie, 2012; Emergency Management Queensland, 2013).

En outre, les données de l'EPUR de 2014 ont révélé que certains segments de la population adoptaient un moins grand nombre de comportements de préparation aux situations d'urgence. L'âge et le revenu du ménage, par exemple, étaient associés à des différences relatives à l'utilisation de mesures de sécurité-incendie et d'autres mesures de précaution ainsi qu'à la planification des situations d'urgence. D'autres facteurs comme le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible, la présence d'un problème de santé limitant les activités et le mode d'occupation et la taille du ménage étaient aussi liés aux différences de la préparation aux situations d'urgence, de même que le sexe, l'identité autochtone et la composition du ménage, mais dans une moindre mesure.

Les adultes de la mi-vingtaine au début de la trentaine sont plus susceptibles que les autres de déclarer vivre dans un ménage qui utilise moins de dispositifs de sécurité-incendie et autres mesures de précaution et qui a mis en place moins d'activités de planification

Si l'on tient compte de l'âge, par exemple, les jeunes adultes de 25 à 34 ans (36 %) étaient les moins susceptibles de vivre dans des ménages comptant les trois dispositifs de sécurité-incendie (c.-à-d. détecteur de fumée, détecteur de monoxyde de carbone et extincteur d'incendie), comparativement aux personnes des autres groupes d'âge (tableau 7). Les adultes de la mi-vingtaine au début de la trentaine étaient aussi moins susceptibles de vivre dans des ménages ayant pris d'autres mesures de précaution, comme le fait d'avoir une radio d'urgence, une source de chaleur de rechange, une génératrice d'appoint ou une source d'eau supplémentaire (tableau 8). Parmi les personnes de 25 à 34 ans, 24 % habitaient dans des résidences où aucune de ces mesures de précaution n'avait été prise, tandis que 17 % faisaient partie de ménages ayant adopté au moins trois de ces mesures, soit près de la moitié de la proportion correspondante enregistrée chez les personnes de 55 à 64 ans (32 %), le groupe d'âge le plus susceptible de vivre dans un ménage ayant pris au moins trois de ces mesures.

Les adultes de 25 à 34 ans ont également déclaré la plus faible proportion de personnes vivant dans un ménage ayant mis en place un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence, telles que le fait d'avoir un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies des documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence (tableau 9)¹³. Après les personnes de 25 à 34 ans, les niveaux de planification des mesures d'urgence augmentaient pour chaque groupe d'âge suivant, atteignant 49 % chez les personnes âgées (c.-à-d. les personnes de 65 ans et plus).

Il convient également de souligner que le fait de vivre dans un ménage ayant mis en place un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence était le plus courant parmi les groupes d'âge les plus jeunes, soit les personnes de 15 à 24 ans (52 %). Cette constatation pourrait être liée aux modes de vie de ce groupe d'âge. Selon les données de l'EPUR, environ le quart (26 %) des personnes de 15 à 24 ans (comparativement à environ les deux tiers aux trois quarts des adultes plus âgés) ont indiqué être les principaux responsables de la planification des mesures d'urgence dans leur ménage. La faible proportion de personnes de 15 à 24 ans responsables de la planification des mesures d'urgence pourrait être liée au nombre relativement élevé de personnes de ce groupe d'âge qui vivent au sein du foyer parental, où la responsabilité principale de la planification des mesures d'urgence pourrait plutôt incomber aux parents¹⁴. Par conséquent, le fait que ces personnes n'aient pas participé directement aux activités de planification des mesures d'urgence de leur ménage pourrait, à son tour, avoir une incidence sur leur connaissance des mesures précises qui ont été prises.

Les personnes faisant partie de ménages à faible revenu sont plus susceptibles de présenter de faibles niveaux de participation à des activités de préparation aux situations d'urgence

On a observé un moins haut niveau de participation à des activités de préparation aux situations d'urgence chez les personnes faisant partie de ménages à faible revenu. Un peu plus du quart (27 %) des personnes faisant partie de ménages ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ ont indiqué avoir un détecteur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone et un extincteur d'incendie à la maison, comparativement à 40 % des personnes faisant partie de ménages ayant un revenu de 60 000 \$ à 80 000 \$ et à plus de la moitié (54 %) de celles faisant partie de ménages se situant dans le groupe de revenu le plus élevé (150 000 \$ et plus par année). L'utilisation d'autres mesures de précaution (c.-à-d. une radio à manivelle ou à piles, une source de chaleur de rechange, une génératrice d'appoint ou une source d'eau supplémentaire) était aussi moins

fréquente chez les personnes appartenant au groupe de revenu du ménage le plus faible (revenu annuel de moins de 20 000 \$). Moins de 1 personne sur 5 (18 %) dont le ménage avait un revenu de moins de 20 000 \$ a indiqué qu'un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution étaient en place au sein du ménage, comparativement à 27 % des personnes dont le ménage avait un revenu annuel de 60 000 \$ à 80 000 \$ et à 32 % de celles appartenant au groupe de revenu du ménage le plus élevé (150 000 \$ et plus par année).

Quant au niveau de planification des mesures d'urgence et au revenu du ménage, des différences importantes ont été enregistrées entre les personnes appartenant au groupe de revenu du ménage le plus faible et celles appartenant à la plupart des groupes de revenu du ménage les plus élevés. Par exemple, parmi les personnes faisant partie de ménages ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$, moins de 4 personnes sur 10 (39 %) ont déclaré avoir entrepris un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence, comparativement à 48 % chez les personnes faisant partie de ménages ayant un revenu total de 150 000 \$ et plus¹⁵.

Les immigrants et les membres de minorités visibles sont moins susceptibles d'avoir des dispositifs de sécurité-incendie et d'avoir adopté d'autres mesures de précaution

Les immigrants récents¹⁶ (24 %), en particulier ceux qui sont arrivés au Canada entre 2004 et 2014, étaient moins susceptibles de faire partie de ménages équipés des trois dispositifs de sécurité-incendie que les immigrants de longue date (44 %) et les personnes nées au Canada (44 %). Les immigrants récents ainsi que les immigrants de longue date prenaient aussi un moins grand nombre de mesures de précaution non liées à la sécurité-incendie que les non-immigrants. Alors que les résidences de près du tiers (31 %) des personnes nées au Canada avaient adopté un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution, cette proportion s'établissait à 21 % chez les immigrants de longue date et à 10 % chez les immigrants qui sont arrivés au pays au cours des 10 dernières années (c.-à-d. entre 2004 et 2014). Le cinquième des immigrants de longue date et 26 % des immigrants récents n'avaient adopté aucune des mesures de précaution indiquées (non liées à la sécurité-incendie).

En ce qui concerne les activités de planification des mesures d'urgence, dans l'ensemble, il n'y avait pratiquement aucune différence entre les immigrants récents, les immigrants de longue date et les non-immigrants, près de la moitié des personnes de chaque groupe ayant déclaré que leur ménage avait entrepris un nombre élevé ou modérément élevé de ces activités¹⁷.

Les membres de minorités visibles (35 %) étaient moins susceptibles de vivre dans une résidence dotée des trois dispositifs de sécurité-incendie que les personnes qui ont dit ne pas appartenir à une minorité visible (45 %), et ce, même en tenant compte du statut d'immigrant. Le statut d'immigrant a été pris en considération en raison de la forte proportion (c.-à-d. 65 %) de membres de minorités visibles qui étaient aussi des immigrants (Statistique Canada, 2013a). En outre, l'utilisation d'autres mesures de précaution comme une radio à manivelle ou à piles, une source de chaleur de rechange, une génératrice d'appoint ou une source d'eau supplémentaire était aussi considérablement moins élevée chez les membres de minorités visibles, près du quart (22 %) ayant déclaré n'avoir pris aucune des quatre mesures et seulement 17 % ayant adopté trois ou quatre de ces mesures (par rapport à 14 % et à 30 % chez les personnes n'appartenant pas à une minorité visible). Cependant, lorsque l'on tient compte du statut d'immigrant, on remarque que cette conclusion ne s'applique qu'aux membres de minorités visibles qui sont aussi des immigrants. Il n'y avait pas de différence statistiquement significative pour ce qui est du nombre d'activités de planification des mesures d'urgence déclaré par les membres de minorités visibles (48 %) et les personnes n'appartenant pas à une minorité visible (47 %) même lorsqu'on tenait compte du statut d'immigrant.

Selon les résultats de l'EPUR, même si les Autochtones et les non-Autochtones n'affichaient aucune différence statistiquement significative sur le plan de l'utilisation de dispositifs de sécurité-incendie et de la mise en place d'activités de planification des mesures d'urgence, on a toutefois observé des différences importantes quant à leur utilisation d'autres mesures de précaution (c.-à-d. une radio à manivelle ou à piles, une source de chaleur de rechange, une génératrice d'appoint ou des sources d'eau supplémentaires). Alors que près de 4 Autochtones sur 10 (39 %) vivaient dans des ménages ayant pris un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution, cette tendance était moins présente chez les non-Autochtones, moins de 3 personnes sur 10 (27 %) ayant déclaré ce niveau d'activités.

Les personnes ayant un problème de santé limitant leurs activités ou un trouble émotionnel ou psychologique de longue durée adoptent un nombre moins élevé de comportements de préparation aux situations d'urgence

Les personnes ayant des problèmes de santé de longue durée (c.-à-d. les problèmes d'une durée d'au moins six mois) qui limitent leurs activités quotidiennes étaient moins susceptibles d'habiter dans une résidence dotée de dispositifs de sécurité-incendie¹⁸. Environ le tiers (32 %) des personnes ayant un trouble émotionnel ou psychologique de longue durée et 40 % des personnes ayant un problème de santé physique avaient des détecteurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone ou des extincteurs d'incendie à la maison, comparativement à 44 % de celles n'ayant déclaré aucun type de problème de santé de longue durée. Les personnes qui avaient un problème de santé physique de longue durée n'affichaient aucune différence significative par rapport à celles qui n'avaient pas de problème de santé en ce qui concerne l'utilisation de

mesures de précaution. Toutefois, les personnes ayant un trouble émotionnel ou psychologique de longue durée (21 %) étaient moins susceptibles de faire partie de ménages ayant pris un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution (par rapport à 28 % des personnes qui n'avaient pas de problème de santé mentale). Les personnes ayant déclaré un trouble émotionnel ou psychologique (41 %) étaient aussi plus susceptibles de vivre dans des ménages participant à un plus petit nombre d'activités de planification des mesures d'urgence que celles qui ont indiqué n'avoir aucun problème de santé mentale (48 %).

Les comportements de préparation aux situations d'urgence sont moins courants chez les locataires et les personnes vivant seules

Les propriétaires (c.-à-d. les personnes vivant dans une résidence appartenant à un membre de leur ménage ou à elles-mêmes) étaient près de deux fois plus susceptibles que les locataires de posséder les trois dispositifs de sécurité-incendie à la maison (47 % par rapport à 27 %) et plus de deux fois plus susceptibles d'avoir pris trois ou quatre autres mesures de précaution (31 % par rapport à 13 %). En fait, plus du quart (27 %) des locataires ne possédaient pas de radio non électrique, de source de chaleur de rechange, de génératrice d'appoint ni de source d'eau supplémentaire. Les propriétaires (48 %) étaient aussi légèrement plus susceptibles que les locataires (45 %) de déclarer que leur ménage avait entrepris un grand nombre d'activités de planification des mesures d'urgence.

La mesure dans laquelle les précautions de sécurité-incendie sont mises en place au sein d'un ménage varie également selon le nombre de personnes et l'identité des personnes qui font partie de ce ménage. Par exemple, les personnes vivant seules (30 %) possédaient moins souvent un détecteur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone et un extincteur d'incendie que les répondants vivant avec d'autres personnes (c.-à-d. 43 % des ménages comptant deux personnes, 45 % des ménages comptant trois personnes, 47 % des ménages comptant quatre personnes et 42 % des ménages de cinq personnes ou plus). De même, les personnes faisant partie de ménages comptant des enfants (45 %) étaient proportionnellement plus susceptibles de déclarer avoir les trois dispositifs de sécurité-incendie à la maison que celles faisant partie d'un ménage sans enfant (42 %).

Le fait de prendre un nombre élevé d'autres types de mesures de précaution était aussi plus courant chez les personnes faisant partie de ménages de grande taille. Parmi les personnes faisant partie de ménages comptant cinq membres ou plus, 32 % avaient adopté au moins trois des quatre mesures indiquées (c.-à-d. une radio non électrique, une source de chaleur de rechange, une génératrice d'appoint et une source d'eau supplémentaire), soit le double de la proportion observée chez les personnes vivant seules (16 %). De même, des niveaux plus élevés de participation à des activités de planification des mesures d'urgence étaient le plus souvent observés chez les personnes faisant partie de ménages de grande taille, en particulier les ménages comptant cinq personnes ou plus (53 %), comparativement aux ménages comptant une personne (41 %).

L'utilisation de mesures de sécurité-incendie et d'autres mesures de précaution est légèrement plus faible chez les femmes

Il y avait peu de différences notables entre les hommes et les femmes pour ce qui est des types de comportements adoptés en matière de préparation aux situations d'urgence. Malgré tout, les Canadiennes (40 %) étaient, dans une certaine mesure, moins susceptibles que les hommes (45 %) de vivre dans des résidences équipées des trois dispositifs de sécurité-incendie. En outre, la proportion de personnes ayant adopté un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution (sauf les mesures de sécurité-incendie) était légèrement plus élevée chez les hommes (29 %) que chez les femmes (25 %). On observe une légère différence pour ce qui est du nombre d'activités de planification des mesures d'urgence entre les hommes et les femmes. En effet, 48 % des hommes vivaient dans un ménage qui avait mis en place un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence; la proportion correspondante s'établissait à 46 % chez les femmes. Toutefois, cette différence n'était pas statistiquement significative.

Encadré 3**Préparation aux situations d'urgence et expérience antérieure d'une situation d'urgence majeure ou d'une catastrophe**

Certaines des études réalisées à ce jour laissent supposer que l'expérience antérieure d'une catastrophe peut influencer les comportements de préparation aux situations d'urgence. Toutefois, la nature exacte de cette incidence n'est pas claire (Tierney, Lindell et Perry, 2001). De même, les résultats de l'EPUR de 2014 étaient un peu mitigés lorsqu'il était question d'étudier les comportements de préparation aux situations d'urgence relativement à l'expérience antérieure d'une catastrophe. Les résultats de l'EPUR ont révélé que le fait d'avoir déjà vécu une catastrophe avait une incidence minime sur les activités de planification des mesures d'urgence. Les personnes ayant déjà vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe au cours de leur vie et celles qui ont déclaré n'avoir jamais vécu de situation semblable étaient pratiquement aussi nombreuses à présenter un niveau élevé ou modérément élevé de participation à des activités de planification des mesures d'urgence au sein de leur ménage (soit 47 % de ceux qui ont vécu une catastrophe et 46 % de ceux qui n'ont pas vécu un tel événement).

Toutefois, les personnes ayant déjà vécu une catastrophe étaient légèrement plus susceptibles de faire partie de ménages ayant installé les trois dispositifs de sécurité-incendie (44 %) et ayant adopté un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution en cas d'urgence (29 %) que celles qui n'avaient jamais vécu de situation d'urgence majeure ou de catastrophe (41 % et 25 % respectivement).

Le rôle de l'autosuffisance et du soutien social dans les situations d'urgence**Les personnes ayant une grande confiance en leur capacité de gérer une situation d'urgence étaient plus susceptibles d'adopter des comportements de préparation aux situations d'urgence**

Des études antérieures ont associé l'auto-efficacité, ou la confiance en sa propre capacité de gérer une situation, et l'état de préparation aux situations d'urgence (Tierney, Lindell et Perry, 2001; Mishra, Suar et Paton, 2011; FEMA, 2014). Selon ces études, le fait d'avoir une perception positive de sa capacité à réagir efficacement face à une situation d'urgence est lié à un plus grand sentiment de contrôle de la situation, ce qui, à son tour, motive la personne à prendre des mesures qui permettront d'éviter ou d'atténuer les répercussions de la situation d'urgence (Mishra, Suar et Paton, 2011; FEMA, 2014).

Les données de l'EPUR de 2014 ont révélé que la majorité des personnes se sentaient confiantes à propos de leur propre capacité de gérer une situation d'urgence. Plus particulièrement, lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur efficacité en situation d'urgence sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie « mauvaise » et 5 signifie « excellente », près des trois quarts (74 %) des Canadiens ont affirmé que leur efficacité était excellente (29 %) ou très bonne (45 %). De plus, les résultats de l'EPUR indiquent que la moitié des personnes ayant une grande confiance en leur capacité de gérer une situation d'urgence avaient entrepris au moins trois ou quatre activités de planification des mesures d'urgence, telles que le fait d'avoir un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies des documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence, comparativement à 37 % des personnes ayant un sentiment d'efficacité plus faible en cas de situation d'urgence. De même, en ce qui concerne les mesures de sécurité-incendie, près de la moitié (46 %) des personnes qui ont affirmé avoir une capacité de gestion excellente ou très bonne en situation d'urgence ont aussi déclaré avoir pris les trois mesures de sécurité-incendie (c.-à-d. avoir un détecteur de fumée, un extincteur d'incendie et un détecteur de monoxyde de carbone en place), comparativement à moins du tiers (32 %) des personnes ayant un niveau de confiance moindre. Ces résultats concordent avec ceux d'études antérieures indiquant que les personnes qui ont affirmé avoir une très bonne perception de leur auto-efficacité en situation d'urgence adoptaient aussi plus souvent des comportements de préparation aux situations d'urgence que les personnes ayant une moins bonne perception de leur auto-efficacité.

La présence de mesures de précaution au sein du ménage, comme le fait d'avoir une radio à manivelle ou à piles, une génératrice d'appoint et des sources de chaleur et d'eau supplémentaires, était un peu plus courante chez les personnes ayant une meilleure perception de leur auto-efficacité en situation d'urgence. Alors que 29 % des personnes ayant une bonne perception de leur capacité à gérer une situation d'urgence ont dit avoir pris trois ou quatre de ces mesures de précaution, une plus petite proportion (21 %) des personnes ayant une moins bonne perception de leur auto-efficacité ont dit avoir pris autant de mesures.

Le soutien social est lié à une meilleure perception de l'auto-efficacité en situation d'urgence

Les résultats de l'EPUR de 2014 laissent supposer que les Canadiens qui avaient un plus grand nombre de personnes, comme des membres de la famille, des amis et des voisins, auprès desquelles ils pouvaient chercher du soutien¹⁹ en cas de situation d'urgence majeure étaient aussi plus susceptibles d'avoir une plus grande confiance en leur capacité à gérer une situation d'urgence. Plus précisément, 83 % des personnes bénéficiant d'un haut niveau de soutien en cas d'urgence (c.-à-d.

celles qui avaient plus de cinq personnes auprès desquelles elles pouvaient chercher de l'aide) ont évalué qu'elles avaient une capacité de gestion de crise excellente ou très bonne, comparativement à 75 % des personnes ayant un plus petit réseau de soutien social ou pas de soutien social du tout.

Les personnes ayant un haut niveau de soutien social étaient proportionnellement plus susceptibles d'avoir adopté un nombre plus élevé de comportements de préparation aux situations d'urgence que celles qui ne bénéficiaient pas de ce niveau de soutien. Par exemple, le quart des personnes ayant un haut niveau de soutien social avaient un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies de leurs documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence, comparativement à 18 % des personnes ayant moins de soutien. Cet écart était semblable à celui qu'on observait en comparant la présence des trois mesures de sécurité-incendie et des mesures de précaution au sein des ménages²⁰ déclarée par les personnes ayant un haut niveau de soutien social et par celles qui ne bénéficiaient pas d'un tel niveau de soutien²¹.

Section 2 : Sensibilisation aux risques et sources prévues d'aide en cas d'urgence

Sensibilisation aux risques

Les études réalisées dans ce domaine ont montré que les gens sont plus susceptibles de se préparer à affronter des risques s'ils croient que ces risques sont imminents (Helsloot et Ruitenbergh, 2004; Murphy et autres, 2009). Par conséquent, pour mieux comprendre la préparation des Canadiens aux situations d'urgence et aux catastrophes, il est important de bien comprendre les risques qu'ils considèrent comme susceptibles de les toucher et de toucher leur collectivité.

Les tempêtes hivernales et les pannes de courant prolongées sont les risques les plus souvent mentionnés par les Canadiens

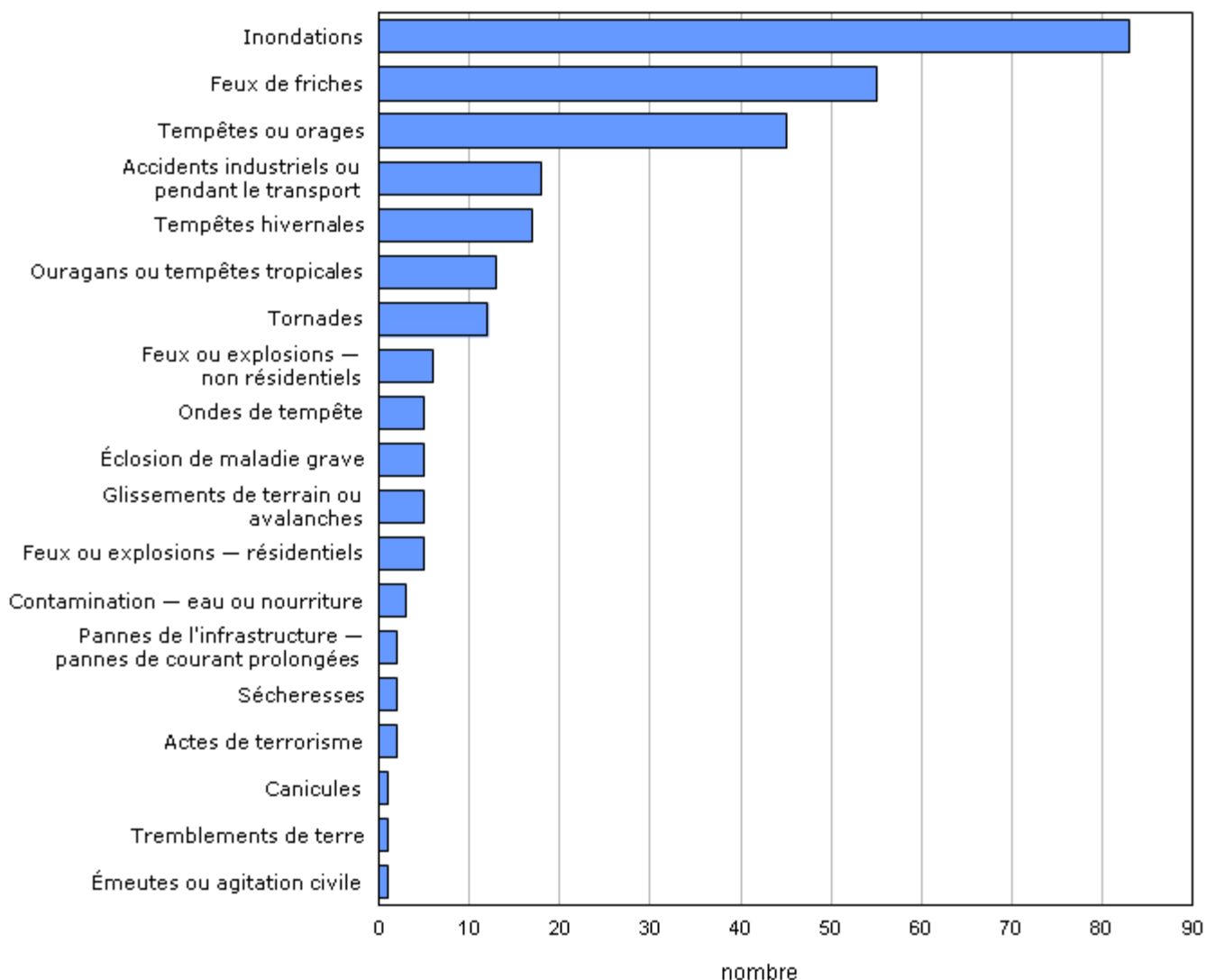
Bien qu'un certain nombre de Canadiens aient désigné un éventail de catastrophes naturelles et d'événements liés aux conditions météorologiques comme des dangers possibles, les catastrophes causées par l'homme étaient aussi considérées comme des menaces possibles. Selon les résultats de l'EPUR de 2014, les Canadiens considéraient que leur collectivité était le plus à risque de devoir affronter, par ordre décroissant, des tempêtes hivernales (86 %), des pannes de courant prolongées²² (76 %), l'éclosion d'une maladie grave (51 %), des accidents industriels ou pendant le transport (50 %), des canicules (49 %), une contamination ou une pénurie d'eau ou de nourriture (44 %) et des inondations (42 %) (tableau 10).

Les tempêtes hivernales, y compris les blizzards, les tempêtes de verglas et les froids extrêmes, étaient les catastrophes naturelles ou liées aux conditions météorologiques les plus couramment attendues dans la majorité des provinces, selon 9 Canadiens sur 10 environ. La province qui faisait exception était la Colombie-Britannique, où les tremblements de terre (77 %) étaient le risque éventuel le plus souvent mentionné. Compte tenu de l'immense territoire du Canada et de la grande variété de conditions météorologiques présentes dans les différentes régions, il n'est pas surprenant que, sauf pour les tempêtes hivernales, les provinces aient affiché plusieurs écarts en ce qui concerne les types de catastrophes naturelles et liées aux conditions météorologiques qui sont perçus par les Canadiens comme susceptibles de toucher leur collectivité. Les feux de forêt arrivaient au deuxième rang au chapitre des risques mentionnés au Nouveau-Brunswick (64 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (61 %), en Colombie-Britannique (59 %) et en Alberta (51 %); cette position était occupée par les inondations au Manitoba (65 %), les sécheresses en Saskatchewan (73 %) et les ouragans en Nouvelle-Écosse (74 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (56 %). En Ontario, les canicules occupaient cette position (57 %), alors qu'au Québec les canicules (63 %) et les tremblements de terre (63 %) se partageaient ce rang au classement des menaces de catastrophes naturelles ou liées aux conditions météorologiques.

Encadré 4 Base de données canadienne sur les catastrophes

Selon la Base de données canadienne sur les catastrophes (BDC), 268 catastrophes importantes se sont produites de 2000 à 2014 (voir le graphique de l'encadré). La BDC effectue le suivi des catastrophes qui ont eu lieu depuis 1900 et qui touchent directement des Canadiens. Elle enregistre les catastrophes qui satisfont à l'un ou à plusieurs des critères suivants : 10 personnes ou plus ont été tuées; 100 personnes ou plus ont été touchées, blessées, infectées, évacuées ou se sont trouvées sans logement; une demande d'aide a été effectuée à l'échelle nationale ou internationale; la catastrophe revêtait une importance historique; l'événement a entraîné des dommages importants ou une interruption des services de sorte que la collectivité touchée n'a pu se rétablir seule. Pour en savoir davantage, consulter la page Web de la BDC à l'adresse suivante : <http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/cndn-dsstr-dtbs/index-fra.aspx>.

Graphique de l'encadré 4 Catastrophes majeures au Canada enregistrées dans la Base de données canadienne sur les catastrophes, 2000 à 2014



Note : Comprend seulement les événements qui sont survenus au Canada.

Source : Base de données canadienne sur les catastrophes.

Les réponses pour l'ensemble des provinces étaient plus uniformes sur le plan des dangers autres que les catastrophes naturelles. Environ les trois quarts (76 %) des Canadiens dans l'ensemble des provinces considéraient les pannes de courant prolongées comme un risque éventuel pour leur collectivité et, même si les proportions variaient selon la province, ce risque était considéré comme la deuxième menace la plus courante, après les tremblements de terre en Colombie-

Britannique et les tempêtes hivernales dans les autres provinces. Les situations d'urgence comprenant l'écllosion d'une maladie grave ont été désignées comme un danger potentiel par environ la moitié des résidents de chaque province, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador (37 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (40 %) et au Nouveau-Brunswick (44 %), où la proportion était d'environ 4 résidents sur 10 pour chaque province. De même, les accidents industriels ou pendant le transport de matières dangereuses étaient aussi considérés comme une possibilité réelle par environ la moitié des Canadiens, en particulier ceux vivant dans des collectivités en Saskatchewan (62 %) et en Alberta (56 %). Toutefois, le niveau de préoccupation relatif aux déversements industriels ou pendant le transport était moins élevé à Terre-Neuve-et-Labrador (34 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (37 %), comparativement à celui des Canadiens vivant dans les autres provinces.

Premières sources d'aide et d'information

Si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait, les Canadiens consulteraient les bulletins d'information comme première source d'aide

Le fait d'examiner vers qui les Canadiens se tourneraient si une situation d'urgence se produisait pourrait fournir des renseignements utiles sur les comportements d'intervention d'urgence des Canadiens. Dans le cadre de l'EPUR de 2014, on a demandé aux répondants d'indiquer à qui ils s'adresseraient en premier pour obtenir de l'information ou de l'aide si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait²³. Bien qu'aucune source d'information ou d'aide ne se soit réellement démarquée parmi les réponses, les nouvelles, soit à la radio, à la télévision ou sur Internet, étaient la source d'information ou d'aide la plus souvent mentionnée.

Selon les résultats de l'EPUR, si une catastrophe naturelle ou liée aux conditions météorologiques survenait, plus du quart (26 %) des Canadiens vivant dans les provinces écouterait d'abord les nouvelles à la radio pour obtenir de l'information ou de l'aide (tableau 11). Environ 1 Canadien sur 5 (21 %) regarderait les nouvelles à la télévision et une proportion semblable consulterait les sites de nouvelles sur Internet (20 %). Fait intéressant, moins de 1 % des Canadiens ont mentionné les journaux comme première source d'information ou d'aide et, malgré la croissance générale en popularité des médias sociaux (Statistique Canada, 2013b), cette source représentait moins de 2 % des réponses.

Toujours selon les données de l'EPUR, la deuxième source d'information ou d'aide probable en importance en cas de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou de catastrophe naturelle était l'administration municipale (c.-à-d. les services municipaux). Dans l'ensemble, environ 1 Canadien sur 7 (15 %) a indiqué qu'il s'adresserait en premier à son administration municipale pour obtenir de l'information ou de l'aide; suivaient de près les services de police (13 %), les membres de la famille (12 %) et le service 9-1-1 (11 %).

Le recours aux services de police, au service 9-1-1 et à l'administration municipale était plus fréquent au Québec

Les provinces affichaient quelques écarts sur le plan des sources d'information et d'aide auxquelles les répondants auraient recours en premier si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle survenait, particulièrement le Québec. Au Québec, les répondants ont dit qu'ils consulteraient les nouvelles comme première source d'information dans une proportion moindre (p. ex. 10 % ont dit qu'ils écouterait les nouvelles à la radio) que les résidents des autres provinces, mais qu'ils s'adresseraient davantage à leur administration municipale (26 %), aux services de police (25 %) et au service 9-1-1 (21 %).

Au chapitre des situations d'urgence causées par l'homme, les premières sources d'information et d'aide variaient selon le type d'événement

En plus des situations d'urgence liées aux conditions météorologiques et des catastrophes naturelles, on a également demandé aux Canadiens dans l'ensemble des provinces les premières sources d'information et d'aide qu'ils envisageaient d'utiliser dans d'autres types de situations d'urgence, y compris en cas de panne de courant, d'accident industriel et d'écllosion d'une maladie grave ou parfois mortelle. Comme on pouvait s'y attendre, la société de services publics a été mentionnée comme première source d'information pendant une panne de courant par près de la moitié (48 %) des Canadiens, suivie des nouvelles à la radio (16 %) (tableau 11).

Il n'est pas non plus étonnant que les répondants aient le plus souvent désigné les hôpitaux, cliniques, médecins ou autres professionnels de la santé (51 %) comme première source d'information et d'aide pendant une écllosion de maladie grave ou parfois mortelle. Tout de même, environ 1 Canadien sur 6 a indiqué qu'il consulterait d'abord les nouvelles à la télévision (17 %), sur Internet (17 %) ou à la radio (16 %) pour obtenir de l'information dans le cas d'une telle écllosion.

En cas d'accident industriel ou pendant le transport, environ le quart (24 %) des Canadiens dans l'ensemble des provinces ont indiqué qu'ils écouterait probablement d'abord les nouvelles à la radio pour obtenir de l'information, ce qui en fait la source d'information la plus courante; venaient ensuite les nouvelles à la télévision (19 %), les services de police (19 %) et la

recherche de nouvelles sur Internet (18 %), chacune de ces sources ayant été mentionnée par environ 1 personne sur 5. En ce qui concerne les situations d'urgence comprenant une contamination ou une pénurie d'eau ou de nourriture, les administrations municipales étaient les plus souvent considérées comme première source d'aide (40 %), selon les résultats de l'EPUR, suivies des nouvelles à la radio (15 %), à la télévision (14 %) ou sur Internet (13 %).

Dans le cas d'un acte ou d'une menace terroriste, les répondants ont dit qu'ils consulteraient probablement d'abord les services de police (33 %), les nouvelles à la télévision (24 %) ou les nouvelles à la radio (23 %) pour obtenir de l'information ou de l'aide. De même, dans des situations d'urgence liées à une émeute ou à de l'agitation civile, les répondants ont indiqué comme première source d'information ou d'aide les services de police (40 %), les nouvelles à la télévision (19 %), les nouvelles à la radio (17 %) et les nouvelles sur Internet (16 %). Environ 1 répondant sur 7 (15 %) a déclaré qu'il téléphonerait au service 9-1-1.

Facteurs sociodémographiques liés aux premières sources d'information choisies par les Canadiens

Un certain nombre de facteurs sociodémographiques, y compris l'âge, le niveau de scolarité, le revenu du ménage, le statut d'immigrant ainsi que l'expérience antérieure d'une catastrophe, peuvent jouer un rôle dans la détermination des sources d'information que les personnes choisissent de consulter pendant une situation d'urgence (Tierney, Lindell et Perry, 2001). Selon les conclusions d'une étude menée aux États-Unis sur l'utilisation des médias pendant les catastrophes, il n'existe pas de stratégie de communication unique ou parfaite en cas de catastrophe; il faut plutôt tenir compte des différences démographiques du public cible et utiliser plusieurs sources et types de sources pour la diffusion de l'information (Liu, Fraustino et Jin, 2014). Puisque les situations d'urgence liées aux conditions météorologiques et les catastrophes naturelles constituent généralement les types les plus courants de risques potentiels, la section qui suit porte sur les caractéristiques sociodémographiques relatives à la source d'information ou d'aide à laquelle les répondants ont dit qu'ils auraient recours en premier, particulièrement en cas de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou de catastrophe naturelle.

Si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait, les jeunes et les jeunes adultes feraient d'abord appel à des membres de leur famille, tandis que les adultes plus âgés consulteraient les nouvelles

Si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait, les jeunes et les jeunes adultes ont indiqué le plus souvent qu'ils feraient appel à des membres de leur famille en premier pour obtenir de l'aide, alors que les adultes plus âgés ont dit qu'ils consulteraient les nouvelles (soit à la radio, à la télévision ou sur Internet). Plus précisément, les nouvelles à la radio constituaient la première source d'information chez le tiers des adultes de 45 à 64 ans; cette proportion était beaucoup plus élevée que celle observée chez les groupes d'âge plus jeunes (13 % chez les personnes de 15 à 24 ans et 19 % chez celles de 25 à 34 ans). De façon générale, les nouvelles à la télévision constituaient la source d'information probable la plus courante chez les adultes de 35 ans et plus, en particulier dans le groupe d'âge de 45 à 54 ans (25 %), mais elles étaient moins populaires parmi les groupes d'âge plus jeunes, en particulier chez les personnes de 15 à 24 ans (14 %). La recherche de nouvelles sur Internet constituait la source d'information la plus souvent mentionnée par les adultes de 25 à 34 ans (29 %) et de 35 à 44 ans (27 %), alors que les adultes plus âgés (55 à 64 ans) (13 %) et les personnes âgées (65 ans et plus) (7 %) étaient les groupes d'âge les moins susceptibles de recourir à ce média comme première source d'information.

Si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait, les immigrants récents téléphoneraient au service 9-1-1 en premier

Chez les personnes nées au Canada (28 %) et les immigrants de longue date (28 %), les deux principales sources d'information et d'aide initiales en cas de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou de catastrophe naturelle seraient les nouvelles à la radio et à la télévision (21 % chez les personnes nées au Canada et 25 % chez les immigrants de longue date). Toutefois, les immigrants récents ont indiqué qu'ils téléphoneraient au service 9-1-1 en premier (26 %)²⁴. La proportion d'immigrants récents qui prévoient recourir à la radio (9 %) comme première source d'information était considérablement inférieure à la proportion équivalente chez les immigrants de longue date et les personnes nées au Canada. Une plus faible proportion d'immigrants récents (17 %) que d'immigrants de longue date ont dit qu'ils se fieraient à la télévision comme première source d'information, mais cette proportion n'était pas très différente de celle notée chez les personnes nées au Canada. Lorsqu'il s'agissait de chercher des nouvelles sur Internet, environ 1 répondant sur 4 parmi les immigrants récents (26 %) et 1 répondant sur 5 parmi les immigrants de longue date (18 %) et les personnes nées au Canada (20 %) a indiqué qu'il prévoyait utiliser cette méthode.

Le statut d'Autochtone et l'appartenance à une minorité visible ont également été examinés. En général, les résultats de l'enquête pour les Autochtones et les membres de minorités visibles étaient semblables aux tendances observées dans l'ensemble de la population. Les nouvelles à la radio, à la télévision et sur Internet constituaient les trois sources d'information principales en cas de catastrophe chez les Autochtones et les non-Autochtones, qui affichaient des proportions

relativement semblables sur ce plan. Toutefois, la quatrième source d'information en importance était l'administration municipale chez les non-Autochtones (15 %), alors qu'il s'agissait de la famille chez les Autochtones (16 %)²⁵.

Si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait, tant les membres de minorités visibles que les personnes n'appartenant pas à une minorité visible ont indiqué le plus souvent qu'ils consulteraient les nouvelles à la radio, à la télévision ou sur Internet. Toutefois, la proportion de membres de minorités visibles ayant indiqué qu'ils chercheraient à obtenir de l'aide auprès du service 9-1-1 (18 %) était près du double de celle des personnes n'appartenant pas à une minorité visible (10 %).

Les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé sont plus susceptibles d'avoir recours aux nouvelles comme première source d'information et d'aide

Les résultats de l'EPUR de 2014 laissent supposer que les études, en particulier les niveaux de formation scolaire de base, semblent avoir une certaine influence sur les types de sources d'information auxquelles les répondants auraient recours en situation d'urgence. Dans le cas d'une catastrophe naturelle ou liée aux conditions météorologiques, les personnes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires étaient proportionnellement plus susceptibles que les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé d'indiquer qu'elles chercheraient d'abord à obtenir de l'information et de l'aide auprès de membres de leur famille (22 %) ou des services de police (16 %), et moins susceptibles d'envisager de consulter les nouvelles à cette fin (15 % à la radio, 14 % à la télévision et 11 % sur Internet). Toutefois, certaines de ces différences peuvent être attribuables à l'âge; les personnes plus jeunes étaient moins susceptibles d'avoir terminé leur formation scolaire.

Lorsqu'on tenait compte de l'âge, l'influence du niveau de scolarité sur les différences dans la probabilité d'avoir recours à des membres de la famille ou aux services de police en premier diminuait, mais elle demeurait la même au chapitre de la consultation des nouvelles à la radio, à la télévision ou sur Internet comme première source d'information en cas de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou de catastrophe naturelle. Par exemple, chez les adultes de 35 à 44 ans, ceux qui détenaient au moins un baccalauréat ont indiqué qu'ils écouterait d'abord les nouvelles à la radio pour obtenir de l'aide pendant une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle, soit environ le double de la proportion des personnes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Les personnes faisant partie de ménages à faible revenu ont indiqué qu'elles consulteraient moins les nouvelles, et étaient plus susceptibles de prévoir faire appel à la police, au service 9-1-1 et aux premiers intervenants

Les Canadiens faisant partie de ménages touchant un revenu annuel de 150 000 \$ et plus étaient environ deux fois plus susceptibles d'indiquer qu'ils chercheraient d'abord à obtenir de l'information en consultant les nouvelles à la télévision (26 %) ou à la radio (33 %), et plus de trois fois plus susceptibles d'indiquer qu'ils consulteraient les nouvelles sur Internet (29 %) que ceux faisant partie de ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$²⁶. À l'inverse, les personnes faisant partie de ménages se situant dans le groupe de revenu le moins élevé étaient environ deux fois plus susceptibles d'indiquer qu'elles auraient d'abord recours aux services de police (17 %), au service 9-1-1 (13 %) et aux premiers intervenants (9 %^E)²⁷ pour obtenir de l'information ou de l'aide en cas de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou de catastrophe naturelle que les personnes faisant partie de ménages se situant dans le groupe de revenu le plus élevé²⁸.

L'expérience antérieure d'une situation d'urgence influence les sources prévues d'information et d'aide en cas d'autres situations d'urgence

Le fait d'avoir déjà vécu une situation d'urgence peut influencer la façon dont une personne réagira face à une situation d'urgence dans l'avenir (Helsloot et Ruitenber, 2004). Selon les résultats de l'EPUR de 2014, les personnes qui ont déjà vécu un type quelconque de situation d'urgence affichaient une préférence plus marquée pour les nouvelles comme première source d'information et d'aide en cas de catastrophe naturelle ou de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques. Plus précisément, les personnes qui ont déjà vécu une situation d'urgence étaient plus susceptibles de dire qu'elles écouterait les nouvelles à la radio (31 %) ou qu'elles consulteraient les nouvelles sur Internet (22 %) que les personnes qui n'avaient jamais vécu de situation d'urgence (21 % et 17 % respectivement).

Soutien social pendant ou après une situation d'urgence

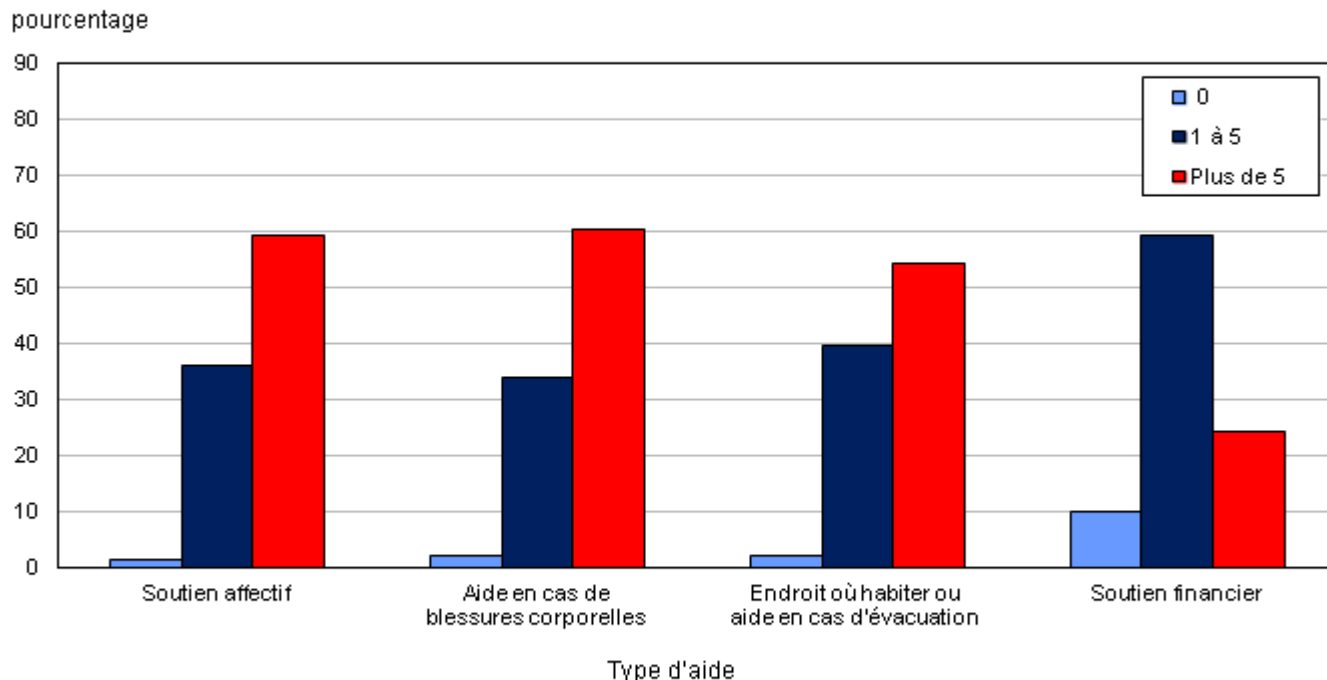
Des études antérieures mettent en évidence le rôle important que jouent les liens et les relations sociales en influençant la préparation aux situations d'urgence et les comportements adoptés en situation d'urgence (Tierney, Lindell et Perry, 2001). Qui plus est, les résultats de l'EPUR de 2014 révèlent que, alors que, le plus souvent, les répondants prévoyaient consulter d'abord les nouvelles pour obtenir de l'information et de l'aide, selon les personnes qui ont déjà vécu une situation d'urgence majeure, l'aide pendant ou immédiatement après l'événement provenait de connaissances (c.-à-d. des membres de la famille, des voisins ou encore des amis)²⁹. Ainsi, la solidité du réseau de soutien social d'une personne pourrait être un facteur déterminant de sa résilience en situation d'urgence.

Une grande majorité des Canadiens ont au moins une personne à qui faire appel en situation d'urgence

Les résultats de l'EPUR indiquent qu'un peu plus du quart (26 %) des Canadiens vivaient dans la même collectivité que la totalité ou la majorité des membres de leur famille³⁰, et que les deux tiers vivaient dans la même collectivité qu'au moins quelques membres de leur famille. De plus, 87 % des répondants avaient au moins quelques amis qui vivaient dans leur collectivité. L'enquête a également révélé que la grande majorité des répondants dans l'ensemble des provinces avaient au moins une personne à qui ils pouvaient faire appel en situation d'urgence, que ce soit pour obtenir du soutien affectif (95 %), de l'aide en cas de blessures corporelles (94 %), un endroit où habiter (94 %) ou du soutien financier (83 %) (graphique 4).

Graphique 4

Nombre de personnes vers lesquelles les Canadiens pourraient se tourner pour obtenir du soutien en cas d'urgence, selon le type d'aide, 2014



Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants, à l'exception de la catégorie « Soutien financier ». Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » pour la catégorie « Soutien financier » représentent 7 %.

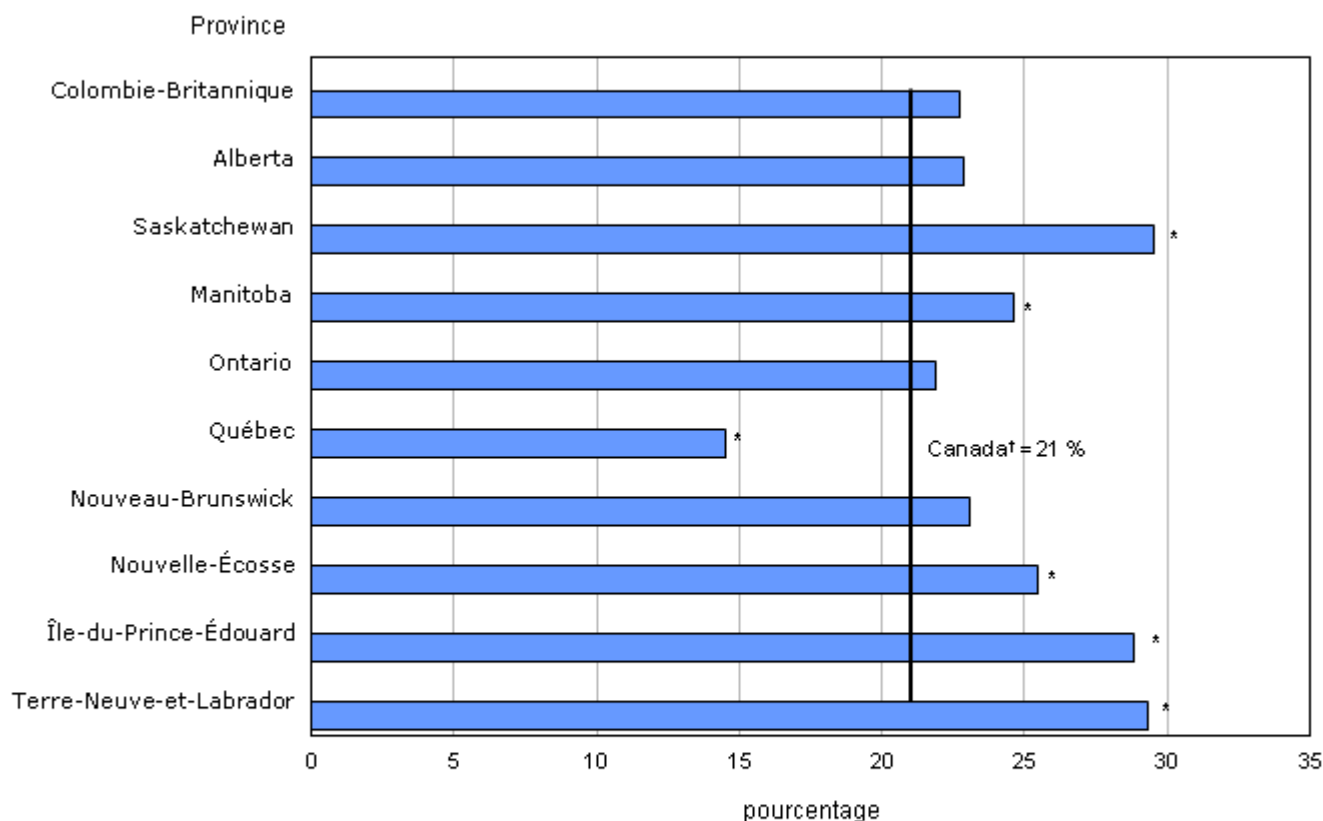
Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Plus particulièrement, l'accès à un soutien affectif et à une aide en cas de blessures corporelles semblait être le type d'aide le plus étendu; environ 6 Canadiens sur 10 dans l'ensemble des provinces ont indiqué avoir plus de cinq personnes dans leur réseau social à qui ils pouvaient faire appel dans cette situation. De nombreuses personnes avaient aussi un certain nombre d'options au cas où elles devaient évacuer leur demeure dans une situation d'urgence : 54 % ont indiqué avoir plus de cinq personnes auprès de qui elles pouvaient chercher un refuge. Le soutien financier en cas d'urgence était toutefois un peu plus difficile à trouver, seulement 24 % des répondants ayant indiqué qu'ils avaient plus de cinq personnes auprès de qui ils pouvaient chercher une aide financière. Néanmoins, plus de la moitié des répondants ont dit qu'une à cinq personnes pourraient les aider financièrement en cas d'urgence.

Une proportion relativement faible de répondants n'avait personne vers qui se tourner pour obtenir de l'aide dans une situation d'urgence où ils étaient physiquement blessés ou avaient besoin de soutien affectif ou d'un endroit où habiter. Selon les données de l'EPUR, environ 1 % à 2 % des répondants (ou environ 378 000 à 590 000 personnes) ont dit n'avoir personne auprès de qui chercher de l'aide en cas de blessures corporelles, un soutien affectif ou un endroit où habiter en cas d'urgence. Cette proportion augmentait toutefois à 10 % au chapitre du soutien financier. Certains segments de la population étaient surreprésentés parmi les personnes qui ont indiqué n'avoir personne auprès de qui chercher un soutien financier en situation d'urgence : les adultes de 55 ans et plus (16 %); les personnes séparées ou divorcées (15 %); les immigrants (15 %); les personnes ayant un problème de santé physique ou mentale limitant leurs activités (16 % et 15 % respectivement); les personnes faisant partie de ménages touchant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ (19 %).

En général, environ 1 Canadien sur 5 (21 %) bénéficiait d'un haut niveau de soutien social, c'est-à-dire qu'il avait plus de cinq personnes auprès de qui chercher de l'aide dans chacun des quatre types de situations d'urgence indiqués ci-dessus. Cette proportion était légèrement plus élevée dans la majorité des provinces de l'Atlantique ainsi qu'en Saskatchewan. Les Québécois affichaient la proportion la plus faible de personnes bénéficiant d'un haut niveau de soutien en cas d'urgence, comparativement aux résidents des autres provinces (graphique 5).

Graphique 5
Canadiens bénéficiant d'un haut niveau de soutien social dans les situations d'urgence, selon la province, 2014



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

†catégorie de référence

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les personnes bénéficiant d'un haut niveau de soutien social sont celles qui pourraient faire appel à cinq personnes ou plus dans une situation d'urgence si elles étaient blessées physiquement ou si elles avaient besoin de soutien affectif, d'un refuge ou d'aide financière.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Divers facteurs peuvent influencer sur l'étendue du réseau social d'une personne (Sinha, 2014). Les résultats de l'EPUR de 2014 indiquent que le fait d'avoir un haut niveau de soutien social (soit plus de cinq personnes auprès de qui chercher un soutien affectif, de l'aide en cas de blessures corporelles, un refuge ou un soutien financier) en situation d'urgence variait en fonction de caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge, l'état matrimonial, le statut d'immigrant, la présence d'un problème de santé limitant les activités, et le revenu du ménage.

Les personnes âgées sont moins susceptibles d'avoir de vastes réseaux de soutien social auxquels faire appel en situation d'urgence

Les personnes de 65 ans et plus, en particulier, étaient proportionnellement moins susceptibles d'avoir un grand nombre de personnes auprès de qui chercher de l'aide, comparativement aux jeunes et aux jeunes adultes. Le quart des personnes de 15 à 34 ans ont dit avoir au moins cinq personnes auprès de qui elles pouvaient chercher de l'aide en cas d'urgence, comparativement à seulement 13 % des personnes âgées (tableau 12).

Les personnes mariées ou vivant en union libre (22 %) et les personnes célibataires (22 %) bénéficiaient d'un plus haut niveau de soutien social que les personnes séparées, divorcées ou veuves (15 % respectivement). Toutefois, l'écart observé pour les personnes veuves était en grande partie attribuable à l'âge, puisque 78 % de celles-ci sont également des personnes âgées³¹.

Les immigrants sont moins nombreux à bénéficier d'un haut niveau de soutien social en cas d'urgence

Les immigrants semblaient également bénéficier d'un niveau de soutien social moindre en cas d'urgence, comparativement aux non-immigrants. Près du quart (24 %) des personnes qui sont nées au Canada ont indiqué que, si une situation d'urgence se produisait, elles avaient plus de cinq personnes auprès de qui elles pouvaient chercher un soutien affectif, de l'aide en cas de blessures, un refuge ou un soutien financier. Toutefois, ce pourcentage était considérablement inférieur chez les immigrants (tant les immigrants de longue date que les immigrants récents). Par exemple, 15 %^E des immigrants récents et 16 % des immigrants qui sont arrivés au Canada il y a plus de 10 ans ont déclaré bénéficier d'un haut niveau de soutien social, comparativement à 24 % des personnes nées au Canada³².

De plus, puisqu'une grande proportion des membres de minorités visibles sont aussi des immigrants (Statistique Canada, 2013a), le statut d'immigrant peut jouer un rôle dans les différents niveaux de soutien observés chez les personnes appartenant à une minorité visible (dont 17 % bénéficiaient d'un haut niveau de soutien social), comparativement aux personnes n'appartenant pas à une minorité visible (dont 23 % bénéficiaient de ce niveau de soutien). En effet, lorsqu'on tenait compte du statut d'immigrant, les écarts selon l'appartenance à une minorité visible diminuaient. Parmi les personnes nées au Canada, celles qui étaient membres d'une minorité visible et celles qui ne l'étaient pas ont dit bénéficier d'un haut niveau de soutien social en cas d'urgence dans la même mesure ou presque (24 % et 23 % respectivement).

Les personnes ayant un problème de santé limitant leurs activités et celles qui font partie de ménages à faible revenu ont dit bénéficier d'un moins grand niveau de soutien social en cas d'urgence

Les personnes qui sont souvent limitées dans leurs activités quotidiennes, à la maison, au travail, à l'école ou ailleurs en raison d'un problème de santé ont aussi bénéficié d'un niveau de soutien social moins élevé en cas d'urgence. Par exemple, 18 % des personnes ayant un problème physique de longue durée (durant au moins six mois) et 18 % des personnes ayant un trouble émotionnel ou psychologique de longue durée ont dit bénéficier d'un haut niveau de soutien social, comparativement à près du quart des personnes n'ayant pas ces problèmes de santé (23 % et à 22 % respectivement).

Le fait de bénéficier d'un haut niveau de soutien social dans une situation d'urgence augmente aussi en fonction du revenu du ménage. Un peu plus de 1 personne sur 10 (13 %) faisant partie des ménages se situant dans le groupe du revenu annuel le plus bas (moins de 20 000 \$) avait plus de cinq personnes auprès de qui elle pouvait chercher un soutien affectif, un refuge, de l'aide en cas de blessures ou un soutien financier. Toutefois, parmi les personnes qui faisaient partie de ménages touchant un revenu de 150 000 \$ et plus, cette proportion augmentait à près de 3 personnes sur 10 (28 %).

Résumé

Selon les résultats de l'EPUR de 2014, l'utilisation de mesures de sécurité-incendie était assez courante parmi les Canadiens, en particulier l'installation de détecteurs de fumée. Pourtant, moins de la moitié des répondants faisaient partie d'un ménage possédant les trois dispositifs de sécurité-incendie, c'est-à-dire un détecteur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone et un extincteur d'incendie fonctionnels.

Plusieurs Canadiens faisaient également partie de ménages qui avaient pris des mesures de précaution supplémentaires, telles que le fait d'avoir une radio non électrique (58 %) ainsi que des sources de chaleur (48 %), d'eau (43 %) et d'électricité (23 %) de rechange. De plus, 8 Canadiens sur 10 (82 %) ont adopté une ou plusieurs de ces précautions.

Au-delà des mesures de sécurité-incendie et des autres mesures de précaution, plusieurs Canadiens font partie de ménages qui ont élaboré des plans ou mis en place des activités de planification, comme le fait d'élaborer une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence (69 %), de créer un plan d'évacuation d'urgence pour leur résidence (60 %), d'élaborer un plan pour communiquer avec les membres du ménage s'ils étaient séparés en situation d'urgence (55 %) et de conserver des copies des documents importants (53 %). La majorité des répondants (98 %) faisaient partie de ménages qui ont mis en place au moins une activité de planification parmi tant d'autres. Cependant, moins de la moitié (47 %) des répondants ont indiqué que leur ménage avait entrepris un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence.

Les niveaux de préparation aux situations d'urgence — que l'on parle de mesures de sécurité-incendie, d'autres mesures de précaution ou d'activités de planification des mesures d'urgence — variaient en fonction de la province et de plusieurs caractéristiques sociodémographiques importantes. Plus particulièrement, les adultes de la mi-vingtaine au début de la

trentaine et les personnes faisant partie de ménages à faible revenu étaient plus susceptibles de faire partie de ménages qui utilisaient un moins grand nombre de mesures de sécurité-incendie et de précaution et avaient mis en place moins d'activités de planification des mesures d'urgence. Les immigrants récents, les membres de minorités visibles, les personnes ayant un problème de santé mentale de longue durée, les locataires et les personnes vivant dans de petits ménages avaient aussi tendance à afficher des niveaux de préparation moins élevés.

Malgré certaines lacunes en matière de préparation, la majorité des Canadiens se sentaient confiants quant à leur capacité à déterminer quoi faire s'ils étaient confrontés à une situation d'urgence. Les résultats de l'EPUR semblent indiquer que cette confiance pourrait être liée au niveau de préparation de la personne aux situations d'urgence et à la solidité de son réseau de soutien social en cas d'urgence.

Les résultats de l'EPUR montrent aussi que de nombreuses personnes dans l'ensemble des provinces canadiennes sont au courant d'un certain nombre de situations d'urgence liées aux conditions météorologiques et de catastrophes naturelles et causées par l'homme qui pourraient toucher leur collectivité. De façon générale, les répondants semblaient être plus portés à dire qu'ils consulteraient les nouvelles comme première source d'aide en situation d'urgence. Toutefois, ce choix pouvait varier selon le type d'événement, la province de résidence du répondant et d'autres caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge, le statut d'immigrant, les études, le revenu du ménage et le fait d'avoir déjà vécu une situation d'urgence.

Pendant ou après une situation d'urgence, les répondants ont souvent cherché de l'aide auprès de connaissances, soit des membres de la famille, des voisins et des amis. Cela dit, bien que de nombreux Canadiens bénéficient de tels réseaux de soutien, il ne s'agit pas de la totalité. En outre, plusieurs facteurs sociodémographiques sont liés au niveau de soutien social dont dispose une personne en situation d'urgence. Les réseaux de soutien social étendus étaient moins courants chez les personnes âgées, les immigrants, les personnes ayant un problème de santé limitant leurs activités et les personnes faisant partie de ménages à faible revenu.

Description de l'enquête

Le présent rapport est fondé sur l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada. L'EPUR est une nouvelle enquête qui a été menée pour la première fois de janvier à juin 2014 par Statistique Canada. Élaborée en partenariat avec le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada et Sécurité publique Canada, et en consultation avec des experts en gestion des urgences et en résilience communautaire, l'EPUR vise à accroître notre compréhension de la résilience communautaire de l'ensemble des provinces du Canada. L'EPUR a permis de recueillir des données sur des facteurs qui déterminent dans quelle mesure les particuliers et les collectivités peuvent se préparer à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe, la prévenir, y réagir et s'en rétablir. Le principal objectif de l'enquête est de fournir des estimations de la préparation aux situations d'urgence et de la résilience à l'échelon des collectivités, des provinces et du pays.

Méthodologie de l'enquête

La population cible de l'EPUR comprend toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces du Canada, sauf celles qui vivent en établissement à temps plein. Cette enquête à participation volontaire a été réalisée par téléphone, au moyen d'un système d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur. Par conséquent, les personnes vivant dans des ménages n'ayant pas le téléphone (environ 1 %) ont aussi été exclues de l'enquête. Dans chaque ménage, une personne de 15 ans et plus a été sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête. Le taux de réponse global à l'EPUR était de 53 %. La taille de l'échantillon relevé dans le cadre de l'EPUR était de 72 953 personnes, ce qui donne un total de 32 171 questionnaires remplis. On a pondéré les chiffres des répondants de l'échantillon afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement dans les 10 provinces.

Limites des données

Dans le cadre de l'EPUR, les données ont été recueillies uniquement auprès de Canadiens vivant dans les 10 provinces. Par conséquent, les résultats ne sont pas représentatifs des territoires canadiens. Toutefois, une étude de faisabilité distincte entreprise en 2014 avait pour objet d'aider à déterminer le contenu approprié et la meilleure méthode de collecte de renseignements sur la préparation aux situations d'urgence et la résilience communautaire dans les territoires. De plus, l'enquête exclut les Canadiens qui n'ont pas de téléphone fonctionnel et ceux qui vivent en établissement à temps plein. En outre, certaines populations qui pourraient être considérées comme vulnérables ou dont le besoin de soutien en cas d'urgence ou de catastrophe est plus important n'étaient pas incluses. Ces populations comprennent les sans-abri et les résidents des établissements de soins infirmiers et des établissements de soins de longue durée.

L'EPUR est une enquête-échantillon. Ainsi, en raison de la nature de ce type d'enquête, les résultats obtenus peuvent comporter des erreurs d'échantillonnage. Des résultats quelque peu différents auraient pu être obtenus si toute la population avait participé à l'enquête. Le présent rapport utilise le coefficient de variation (c.v.) comme mesure de l'erreur d'échantillonnage. Toute estimation qui a un c.v. élevé (plus de 33,3 %) n'a pas été publiée parce qu'elle est trop peu fiable.

Dans ces cas, on utilise le symbole « F » au lieu d'une estimation dans les graphiques et les tableaux de données. Lorsque le c.v. d'une estimation se situe entre 16,6 % et 33,3 %, il faut se servir de cette dernière avec prudence et on utilise le symbole « E » avec l'estimation. Lorsque la statistique descriptive et l'analyse par recoupement ont été utilisées, des tests d'hypothèses avec un niveau de signification de 5 % (c.-à-d. que la probabilité de conclure de façon erronée que les estimations sont différentes est d'au plus 5 %) ont permis de déterminer si les différences étaient statistiquement significatives.

Références

Association canadienne de sécurité incendie. sans date. <http://canadianfiresafety.com/>

Bureau de la statistique de l'Australie. 2012. *Community Preparedness for Emergencies, Western Australia, 2011*, produit n° 4818.5 au catalogue (site consulté le 26 mai 2015).

Croix-Rouge canadienne. 2007. *Integrating emergency management and high-risk populations: Survey report and action recommendations* (site consulté le 22 juin 2015).

Emergency Management Queensland. 2013. *Queensland Community Preparedness Survey 2013, Government Statistician, Queensland, Australie* (site consulté le 6 février 2015).

Federal Emergency Management Agency (FEMA). 2014. *Preparedness in America: Research Insights to Increase Individual, Organizational, and Community Action*, U.S. Department of Homeland Security (site consulté le 5 juin 2015).

Federal Emergency Management Agency (FEMA). 2013. *Personal Preparedness in America: Findings from the 2012 National Survey*, U.S. Department of Homeland Security (site consulté le 26 mai 2015).

Federal Emergency Management Agency (FEMA). 2012. *Preparedness in America: Findings from the 2009 Citizen Corps National Survey*, U.S. Department of Homeland Security (site consulté le 26 mai 2015).

Fédération canadienne des municipalités. 2006. *Urgences : les municipalités absentes de la planification* (site consulté le 3 juin 2015).

FLANAGAN, Barry E., et autres. 2011. « A social vulnerability index for disaster management », *Journal of Homeland Security and Emergency Management*, vol. 8, n° 1, article 3.

HELSLOOT, Ira, et A. RUITENBERG. 2004. « Citizen response to disasters: A survey of literature and some practical implications », *Journal of Contingencies and Crisis Management*, vol. 12, n° 3, p. 98 à 111.

LIU, Brooke, Julia FRAUSTINO et Yan JIN. 2014. « Social Media Use During Disasters: A Nationally Representative Field Experiment », National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (Start) START Research Highlights (site consulté le 4 mai 2015).

Ministres responsables de la gestion des urgences. 2011. *Un cadre de sécurité civile pour le Canada*, deuxième édition, Sécurité publique Canada, produit n° PS4-103/2011F-PDF au catalogue.

MISHRA, Sasmita, Damodar SUAR et Douglas PATON. 2011. « Self-esteem and sense of mastery influencing disaster preparedness behaviour », *The Australian Journal of Disaster and Trauma Studies*, n° 1 (site consulté le 26 mai 2015).

MURPHY, Sheila T., et autres. 2009. « Predictors of emergency preparedness and compliance », *Disaster Medicine and Public Health Preparedness*, vol. 3, S1 à S9.

Nations Unies, Stratégie internationale de prévention des catastrophes. 2015. *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030*. 2015, Genève, Suisse (site consulté le 25 mai 2015).

Prévention des incendies du Canada. sans date. <http://www.fipreca.ca/home/>

SINHA, Maire. 2014. « Rapports des Canadiens avec les membres de leur famille et leurs amis », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, produit n° 89-652-X — n° 006 au catalogue de Statistique Canada (site consulté le 7 avril 2015).

Statistique Canada. 2013a. *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, produit n° 99-010-X au catalogue (site consulté le 14 mai 2015).

Statistique Canada. 2013b. « Utilisation d'Internet et du commerce électronique par les particuliers, 2012 », *Le Quotidien*, 28 octobre, produit n° 11-001-XIF au catalogue (site consulté le 4 mai 2015).

TIERNEY, Kathleen J., Michael K. LINDELL et Ronald W. PERRY. 2001. *Facing the Unexpected: Disaster Preparedness and Response in the United States*, Washington (district de Columbia), Joseph Henry Press.

USCHER-PINES, Lori, et autres. 2012. « Citizen preparedness for disasters: Are current assumptions valid? », *Disaster Medicine and Public Health Preparedness*, vol. 6, n° 2, p. 170 à 173.

WEST, Catriona, et Alastair GRAHAM. 2013. *Emergency Preparedness in Scotland 2013*, The Scottish Government and British Red Cross (site consulté le 9 juillet 2015).

Notes

1. Maison-Blanche des États-Unis, *National Security Strategy*, 2010, https://m.whitehouse.gov/sites/default/files/rss_viewer/national_security_strategy.pdf; Département de la Sécurité intérieure des États-Unis, *2014 Quadrennial Homeland Security Review*, <http://www.dhs.gov/sites/default/files/publications/2014-qhsr-final-508.pdf>; Bureau du Cabinet du Royaume-Uni, *Strategic National Framework on Community Resilience*, 2011, https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/60922/Strategic-National-Framework-on-Community-Resilience_0.pdf; Conseil des gouvernements australiens, *National Strategy for Disaster Resilience*, 2011, <http://www.ag.gov.au/EmergencyManagement/Documents/NationalStrategyforDisasterResilience.PDF>.
2. La population cible de l'EPUR comprend toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans des ménages dans les 10 provinces du Canada, sauf celles vivant en établissement à temps plein (p. ex. maisons de soins infirmiers, foyers de groupe et hôpitaux). L'EPUR ne portait pas sur les différences quant au type de construction ou aux caractéristiques du logement des répondants, c'est-à-dire si le logement dans lequel ils vivaient était une maison individuelle non attenante, un appartement dans une tour d'habitation, une maison en rangée, une maison mobile, etc.
3. Étant donné les différences relatives au mode de vie dans les territoires comparativement au reste du Canada et les défis particuliers liés à la collecte de données dans les territoires (p. ex. roulement élevé des numéros de téléphone, grande mobilité de la population et éloignement de nombreuses collectivités), Statistique Canada s'est également associé en 2014 à Sécurité publique Canada et au Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada afin de mener une étude de faisabilité pour aider à déterminer le contenu approprié et la meilleure méthode de collecte de renseignements semblables sur la préparation aux situations d'urgence et la résilience communautaire dans les territoires.
4. L'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada a été élaborée en partenariat avec le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada et Sécurité publique Canada.
5. Dans le cadre de l'EPUR, on n'a pas demandé aux répondants s'ils avaient un système d'alarme-incendie à la maison, mais plutôt s'ils avaient un détecteur de fumée fonctionnel (« Est-ce qu'il y a les articles suivants dans votre maison : un détecteur de fumée fonctionnel? »).
6. Les différences présentées tout au long du présent rapport sont statistiquement significatives ($p < 0,05$), sauf indication contraire.
7. Dans chaque province, à l'exception du Manitoba (41 %) et de la Saskatchewan (44 %), la proportion de personnes vivant dans un ménage possédant les trois dispositifs de sécurité-incendie différait considérablement de la proportion totale pour l'ensemble des provinces (42 %).
8. Les dispositions législatives imposant l'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone dans toutes les résidences en Ontario sont entrées en vigueur en octobre 2014 (voir ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario, <http://news.ontario.ca/mcscs/fr/2014/10/protoger-les-ontariens-et-ontariennes-contre-le-monoxyde-de-carbone.html>).
9. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.
10. Les proportions de chaque province, à l'exception de la Saskatchewan (29 %) et de l'Ontario (26 %), différaient considérablement de la proportion totale pour l'ensemble des provinces (27 %).
11. Il faut mettre de côté dans la trousse d'urgence des articles destinés expressément à être utilisés en cas d'urgence, pas simplement des choses qu'on pourrait avoir sous la main à ce moment-là (p. ex. le nécessaire pour tenir 72 heures).
12. Seules les proportions observées en Colombie-Britannique (53 %), en Ontario (49 %) et au Québec (40 %) différaient considérablement de la proportion totale pour l'ensemble des provinces (47 %).
13. Les ménages présentant un niveau élevé ou modérément élevé de planification des mesures d'urgence sont ceux qui ont mis en place trois ou quatre des activités suivantes : avoir un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies des documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence.
14. Selon les données du Recensement de 2011, environ les trois quarts (76 %) des personnes de 15 à 24 ans vivaient au sein du foyer parental, par rapport à 17 % seulement des personnes de 25 à 34 ans.
15. Des écarts moins importants ont été observés chez les personnes dont le revenu du ménage se situait entre ces deux extrêmes. Par exemple, chez les personnes qui vivaient dans un ménage touchant un revenu de 100 000 \$ à 150 000 \$ par année, 44 % ont déclaré avoir un niveau élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence. Ce pourcentage n'était pas statistiquement différent de la proportion observée chez les personnes faisant partie de ménages touchant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ (39 %).

16. Dans le présent document, le terme « immigrants de longue date » désigne les immigrants reçus qui sont arrivés au Canada avant 2004, alors que le terme « immigrants récents » désigne les immigrants qui sont arrivés au Canada entre 2004 et 2014.
17. De légères différences ont été observées entre les immigrants de longue date (45 %), les immigrants récents — arrivés au pays entre 2004 et 2014 — (53 %) et les personnes nées au Canada (47 %), près de la moitié de chacun de ces groupes ayant déclaré avoir mis en place trois ou quatre des activités de planification mentionnées précédemment. La différence entre les immigrants et les non-immigrants n'était pas statistiquement significative.
18. On a demandé aux répondants s'ils avaient un problème de santé physique de longue durée ou un trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée (c.-à-d. un problème d'une durée de six mois ou plus) qui limitait leurs activités quotidiennes. Les problèmes de santé physique de longue durée pouvaient comprendre, par exemple, un problème de la vue, de l'ouïe, de mobilité ou de communication. Les répondants pouvaient choisir l'une des catégories de réponse suivantes : souvent ou toujours, parfois ou pas du tout.
19. Ce soutien social comprend les quatre types d'aide suivants en situation d'urgence : 1) offrir un refuge; 2) offrir de l'aide en cas de blessures corporelles; 3) offrir un soutien affectif; 4) offrir une aide financière. On considère qu'une personne a un niveau élevé de soutien social si elle a plus de cinq personnes auprès desquelles elle peut obtenir les quatre types d'aide ci-dessus.
20. Les mesures de sécurité-incendie comprennent la présence d'un détecteur de fumée, d'un extincteur d'incendie et d'un détecteur de monoxyde de carbone dans la résidence. Les mesures de précaution prises par les ménages comprennent le fait de posséder ce qui suit : une radio à manivelle ou à piles, une génératrice d'appoint, une source de chaleur de rechange ou une source d'eau supplémentaire.
21. Les trois mesures de sécurité-incendie mentionnées ci-dessus (détecteur de fumée, détecteur de monoxyde de carbone et extincteur d'incendie) ont été mises en œuvre par plus de la moitié (51 %) des répondants ayant un réseau de soutien en cas d'urgence comptant plus de cinq personnes, comparativement à 40 % des répondants ayant un réseau de soutien moins étendu. De même, 34 % des répondants bénéficiant d'un haut niveau de soutien social avaient pris trois des quatre mesures de précaution au sein des ménages abordées plus tôt, comparativement à 26 % des répondants qui ne bénéficiaient pas d'un tel niveau de soutien.
22. Les pannes de courant prolongées comprennent une interruption ou une panne du réseau électrique pendant 24 heures ou plus et ne sont pas directement liées aux conditions météorologiques.
23. Dans le cadre de l'EPUR, les répondants devaient répondre à la question suivante : « Si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait, à qui vous adresseriez-vous en premier pour avoir de l'information ou de l'aide? » Les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse.
24. La proportion de personnes nées au Canada et d'immigrants de longue date qui ont mentionné le service 9-1-1 comme première source d'information était beaucoup plus petite, soit 9 % et 13 % respectivement.
25. L'administration municipale a été indiquée comme source d'information prévue par 10 % des Autochtones, alors que la famille a été mentionnée par 11 % des non-Autochtones.
26. Les personnes faisant partie d'un ménage touchant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ ont dit qu'elles consulteraient les nouvelles à la télévision, à la radio ou sur Internet dans une proportion de 15 %, de 15 % et de 9 %, respectivement.
27. ^E à utiliser avec prudence
28. La proportion de personnes faisant partie d'un ménage touchant un revenu annuel de 150 000 \$ et plus qui ont indiqué qu'elles téléphoneraient d'abord à ces sources s'établissait à 10 %, à 6 % et à 4 %, respectivement.
29. Dans le cadre de l'EPUR, on a demandé aux répondants de dire à qui ils s'adresseraient en premier pour obtenir de l'information et de l'aide en cas de situation d'urgence majeure ou de catastrophe. Toutefois, on a également demandé aux personnes qui ont déjà vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe de préciser qui leur a en fait fourni de l'aide pendant ou après la situation d'urgence ou la catastrophe en question.
30. Les « membres de la famille » peuvent comprendre les oncles et tantes, les cousins et cousines et les membres de la belle-famille, de même que les parents, les enfants et les frères et sœurs qui n'habitent pas avec le répondant.
31. Lorsqu'on tenait compte de l'âge, les personnes veuves âgées de 25 à 34 ans et de 55 ans et plus affichaient une probabilité d'avoir un haut niveau de soutien social en situation d'urgence proportionnellement semblable à celui des personnes mariées ou vivant en union libre. Toutefois, les personnes de 45 à 54 ans étaient tout de même proportionnellement moins susceptibles d'indiquer avoir un haut niveau de soutien, alors que les personnes veuves âgées de 15 à 24 ans et de 35 à 44 ans étaient plus susceptibles de déclarer bénéficier d'un haut niveau de soutien que les autres groupes d'âge.
32. La proportion de personnes pouvant faire appel à cinq personnes ou plus en cas de besoin de soutien social était considérablement plus faible parmi les immigrants récents ou de longue date que parmi les personnes nées au Canada.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Dispositifs de sécurité-incendie, selon la province, 2014

Province	Canadiens dont le ménage est doté de dispositifs fonctionnels :		
	un détecteur de fumée	un détecteur de monoxyde de carbone	un extincteur d'incendie
	pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	99	42	84
Île-du-Prince-Édouard	98	42	75
Nouvelle-Écosse	97	43	71
Nouveau-Brunswick	98	35	72
Québec	98	34	67
Ontario	99	80	64
Manitoba	97	60	63
Saskatchewan	98	66	63
Alberta	96	65	65
Colombie-Britannique	95	52	69
Total	98	60	66

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 2
Dispositifs de sécurité-incendie, selon la région métropolitaine de recensement, 2014

Région métropolitaine de recensement	Canadiens dont le ménage est doté de dispositifs fonctionnels :		
	un détecteur de fumée	un détecteur de monoxyde de carbone	un extincteur d'incendie
	pourcentage		
St. John's	98	42	82
Halifax	98	43	67
Moncton	97	35	66
Saint John	98	39	73
Saguenay	99	31	72
Québec	99	27	71
Sherbrooke	98	40	66
Trois-Rivières	99	43	67
Montréal	97	31	59
Ottawa–Gatineau (partie au Québec)	98	43	64
Ottawa–Gatineau (partie en Ontario)	98	74	62
Kingston	99	75	65
Peterborough	99	80	71
Oshawa	99	89	71
Toronto	98	82	56
Hamilton	99	85	62
St. Catharines–Niagara	100	85	69
Kitchener	100	75	69
Brantford	99	84	66
Guelph	99	80	67
London	100	77	64
Windsor	99	80	68
Barrie	100	85	75
Grand Sudbury	100	85	74
Thunder Bay	100	69	74
Winnipeg	97	66	60
Regina	99	65	59
Saskatoon	98	72	64
Calgary	97	67	59
Edmonton	96	59	67
Kelowna	98	65	74
Abbotsford–Mission	99	54	64
Vancouver	94	51	64
Victoria	98	47	74
Canada	98	60	66

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 3
Mesures de précaution adoptées en cas d'urgence, selon la province, 2014

Province	Canadiens dont le ménage a :				d'autres mesures de précaution en cas d'urgence adoptées à la maison ¹
	une radio à manivelle ou à piles	une source de chaleur de rechange	une génératrice d'appoint	une source d'eau de rechange	
			pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	75	57	44	48	25
Île-du-Prince-Édouard	78	53	29	53	24
Nouvelle-Écosse	77	57	36	55	28
Nouveau-Brunswick	66	51	30	56	25
Québec	58	48	22	38	20
Ontario	59	46	20	44	22
Manitoba	51	41	21	44	19
Saskatchewan	58	44	30	48	20
Alberta	49	45	22	41	17
Colombie-Britannique	59	55	22	48	21
Total	58	48	23	43	21

1. Comprend notamment le fait de vérifier les fournitures d'urgence et de se réapprovisionner, d'avoir un approvisionnement supplémentaire en combustible, de s'assurer que les sorties sont dégagées et de s'assurer d'avoir pris les dispositions nécessaires relativement aux animaux de compagnie.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 4
Mesures de précaution adoptées en cas d'urgence, selon la région métropolitaine de recensement, 2014

Région métropolitaine de recensement	Canadiens dont le ménage a :					d'autres mesures de précaution en cas d'urgence adoptées à la maison ¹
	une radio à manivelle ou à piles	une source de chaleur de rechange	une génératrice d'appoint	une source d'eau de rechange	pourcentage	
St. John's	84	54	36	43		26
Halifax	76	46	27	45		28
Moncton	64	41	20	43		26
Saint John	75	54	29	63		27
Saguenay	64	47	24	31		19
Québec	58	43	14	34		19
Sherbrooke	58	48	18	31		21
Trois-Rivières	54	47	16	29		17
Montréal	57	40	16	32		19
Ottawa–Gatineau	61	46	21	51		22
(partie au Québec)						
Ottawa–Gatineau	58	48	14	38		23
(partie en Ontario)						
Kingston	64	44	21	50		25
Peterborough	67	48	25	56		23
Oshawa	65	47	13	43		18
Toronto	55	42	14	37		20
Hamilton	60	51	13	40		20
St. Catharines–Niagara	59	47	22	52		24
Kitchener	64	45	13	42		19
Brantford	63	49	21	54		24
Guelph	61	47	14	43		20
London	58	48	17	37		23
Windsor	62	44	19	47		18
Barrie	64	50	23	53		21
Grand Sudbury	66	44	33	44		22
Thunder Bay	62	47	32	47		22
Winnipeg	49	37	13	37		19
Regina	57	40	16	40		18
Saskatoon	60	40	23	37		18
Calgary	49	44	10	37		15
Edmonton	48	40	17	35		20
Kelowna	50	48	19	41		23
Abbotsford–Mission	56	54	26	53		19
Vancouver	57	51	15	44		21
Victoria	68	60	19	56		25
Canada	58	48	23	43		21

1. Comprend notamment le fait de vérifier les fournitures d'urgence et de se réapprovisionner, d'avoir un approvisionnement supplémentaire en combustible, de s'assurer que les sorties sont dégagées et de s'assurer d'avoir pris les dispositions nécessaires relativement aux animaux de compagnie.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 5
Activités de planification des mesures d'urgence, selon la province, 2014

Province	Canadiens dont le ménage a :							
	un plan d'évacuation	un point de rassemblement pour les membres du ménage ¹	un plan indiquant comment les membres du ménage communiqueront les uns avec les autres ¹	une trousse d'urgence pour la maison ²	une trousse d'urgence pour la voiture ^{3,4}	des copies des documents importants	une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence	un plan pour répondre aux besoins particuliers en matière de santé ⁵
	pourcentage							
Terre-Neuve-et-Labrador	63	39	56	51	61	51	76	72
Île-du-Prince-Édouard	65	36	51	45	56	47	63	72
Nouvelle-Écosse	67	37	55	48	62	48	67	68
Nouveau-Brunswick	65	38	53	48	61	51	67	66
Québec	46	34	51	47	46	47	68	61
Ontario	63	30	57	47	62	56	71	61
Manitoba	64	39	53	41	67	50	65	62
Saskatchewan	61	40	57	41	74	52	66	54
Alberta	63	33	55	43	69	55	68	64
Colombie-Britannique	71	38	54	55	58	55	68	61
Total	60	33	55	47	59	53	69	62

1. Exclut les ménages comptant une seule personne (13 %).

2. Peut comprendre des articles destinés à être utilisés en cas d'urgence comme de l'eau, de la nourriture, des médicaments, une lampe de poche et de l'argent (p. ex. le nécessaire pour tenir 72 heures).

3. Peut comprendre des articles comme une couverture, une trousse de premiers soins, une lampe de poche et une pelle.

4. Exclut les personnes qui ont déclaré faire partie d'un ménage n'ayant pas de véhicule (6 %).

5. Les pourcentages sont fondés uniquement sur les personnes ayant déclaré qu'elles ont ou qu'un membre de leur ménage a des besoins médicaux particuliers (p. ex. dépendance aux médicaments, équipement médical spécialisé ou problèmes de mobilité) (22 %).

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants, sauf indication contraire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 6
Activités de planification des mesures d'urgence, selon la région métropolitaine de recensement, 2014

Région métropolitaine de recensement	Canadiens dont le ménage a :							
	un plan d'évacuation	un point de rassemblement pour les membres du ménage ¹	un plan indiquant comment les membres du ménage communiqueront les uns avec les autres ¹	une trousse d'urgence pour la maison ²	une trousse d'urgence pour la voiture ^{3,4}	des copies des documents importants	une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence	un plan pour répondre aux besoins particuliers en matière de santé ⁵
	pourcentage							
St. John's	64	35	58	50	62	49	71	79
Halifax	70	34	56	48	62	51	66	71
Moncton	61	30	53	43	65	52	64	63
Saint John	63	41	52	52	65	48	68	62
Saguenay	42	35	49	49	47	42	63	59
Québec	40	22	48	45	49	44	68	52
Sherbrooke	39	34	47	43	45	43	62	54
Trois-Rivières	46	38	51	46	50	43	68	46
Montréal	46	29	53	42	43	50	68	64
Ottawa– Gatineau (partie au Québec)	50	34	50	51	49	47	69	55
Ottawa– Gatineau (partie en Ontario)	61	26	51	43	62	61	67	56
Kingston	70	35	54	46	68	56	69	62
Peterborough	69	34	58	44	64	54	71	62
Oshawa	64	33	57	38	61	51	74	68
Toronto	56	25	58	49	58	55	72	61
Hamilton	61	34	61	44	64	59	71	41
St. Catharines– Niagara	66	32	55	45	63	54	72	68
Kitchener	70	33	56	42	69	59	64	54
Brantford	66	33	55	41	64	52	71	48
Guelph	65	30	55	41	63	51	73	52
London	72	37	56	38	66	57	71	62
Windsor	66	39	62	44	59	61	73	58
Barrie	72	36	56	47	66	61	72	69
Grand Sudbury	73	40	59	50	70	53	60	68
Thunder Bay	74	39	53	43	63	49	65	56
Winnipeg	64	35	50	40	64	50	63	58
Regina	59	34	51	41	74	55	63	48
Saskatoon	56	29	53	36	71	56	65	57
Calgary	58	27	52	39	65	54	67	64
Edmonton	66	36	59	44	67	59	67	61
Kelowna	73	38	52	42	62	55	65	70
Abbotsford– Mission	68	38	56	52	57	47	70	55
Vancouver	71	36	53	54	53	57	68	57
Victoria	74	38	60	63	58	55	65	67
Canada	60	33	55	47	59	53	69	62

1. Exclut les ménages comptant une seule personne (13 %).

2. Peut comprendre des articles destinés à être utilisés en cas d'urgence comme de l'eau, de la nourriture, des médicaments, une lampe de poche et de l'argent (p. ex. le nécessaire pour tenir 72 heures).

3. Peut comprendre des articles comme une couverture, une trousse de premiers soins, une lampe de poche et une pelle.

4. Exclut les personnes qui ont déclaré faire partie d'un ménage n'ayant pas de véhicule (6 %).

5. Les pourcentages sont fondés uniquement sur les personnes ayant déclaré qu'elles ont ou qu'un membre de leur ménage a des besoins médicaux particuliers (p. ex. dépendance aux médicaments, équipement médical spécialisé ou problèmes de mobilité) (22 %).

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré ».

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 7
Nombre de mesures de sécurité-incendie adoptées par les Canadiens, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Nombre de dispositifs de sécurité-incendie dans le ménage :		
	aucun	1 ou 2	3
	pourcentage		
Sexe			
Masculin [†]	1 ^E	50	45
Féminin ¹	1 ^E	52	40*
Groupe d'âge			
15 à 24 ans ^{†, 2}	F	46	41
25 à 34 ans ¹	1 ^E	56*	36*
35 à 44 ans	F	53*	43
45 à 54 ans	1 ^E	51	45
55 à 64 ans	0 ^E	50	46*
65 ans et plus	0 ^E	51*	43
Statut d'immigrant			
Personne née au Canada [†]	0	51	44
Immigrant de longue date (arrivé avant 2004)	F	51	44
Immigrant récent (arrivé entre 2004 et 2014) ¹	F	65*	24*
Appartenance à une minorité visible			
Membre d'une minorité visible ^{†, 1}	F	56	35
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	0 ^E	51*	45*
Identité autochtone			
Autochtone [†]	F	50	43
Non-Autochtone	1	52	43
Limitation d'activités — problème de santé physique de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	1 ^E	55	40
Non	0 ^E	51*	44*
Limitation d'activités — trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) ^{†, 1}	1 ^E	61	32
Non	0 ^E	51*	44*
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$ (y compris les pertes de revenu) ^{†, 1}	2 ^E	65	27
20 000 \$ à moins de 40 000 \$ ¹	F	63	29
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	F	59	37*
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	1 ^E	55*	40*
80 000 \$ à moins de 100 000 \$ ¹	F	52*	42*
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	F	50*	47*
150 000 \$ et plus	F	42*	54*
Mode d'occupation			
Propriétaire [†]	0 ^E	48	47
Locataire ¹	1 ^E	65*	27*
Taille du ménage			
1 personne ^{†, 1}	1 ^E	63	30
2 personnes	0 ^E	53*	43*
3 personnes ¹	F	48*	45*
4 personnes ¹	F	46*	47*
5 personnes ou plus ¹	F	49*	42*
Composition du ménage			
Ménage comptant une ou plusieurs personnes âgées [†]	1 ^E	51	44
Ménage sans personne âgée ¹	1 ^E	52	42
Ménage comptant un ou plusieurs enfants ^{†, 1}	1 ^E	48	45
Ménage sans enfant	1 ^E	52*	42*
Total	1	51	42

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

1. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont supérieures à 5 % sans dépasser 10 %.

2. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » correspondent à 12 %.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les dispositifs de sécurité-incendie comprennent un détecteur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone et un extincteur d'incendie fonctionnels.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 8
Nombre de mesures de précaution adoptées par les Canadiens en cas d'urgence, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Nombre de mesures de précaution dans le ménage :		
	aucune	1 ou 2	3 ou 4
	pourcentage		
Sexe			
Masculin [†]	15	55	29
Féminin	17	54	25*
Groupe d'âge			
15 à 24 ans [†]	15	51	29
25 à 34 ans	24*	57*	17*
35 à 44 ans	17	55	27
45 à 54 ans	15	54	30
55 à 64 ans	11	56	32
65 ans et plus	13	55	28
Statut d'immigrant			
Personne née au Canada [†]	14	54	31
Immigrant de longue date (arrivé avant 2004)	20*	58	21*
Immigrant récent (arrivé entre 2004 et 2014)	26*	60	10*
Appartenance à une minorité visible			
Membre d'une minorité visible [†]	22	58	17
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	14*	55	30*
Identité autochtone			
Autochtone [†]	12	47	39
Non-Autochtone	16	56*	27*
Limitation d'activités — problème de santé de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	16	54	28
Non	15	56	27
Limitation d'activités — trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	20	56	21
Non	15*	55	28*
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$ (y compris les pertes de revenu) [†]	26	54	18
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	20*	55	23*
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	19*	54	26*
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	16*	55	27*
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	12*	57	30*
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	15*	55	29*
150 000 \$ et plus	10*	56	32*
Mode d'occupation			
Propriétaire [†]	13	55	31
Locataire	27*	56	13*
Taille du ménage			
1 personne [†]	24	56	16
2 personnes	14*	56	29*
3 personnes	14*	56	28*
4 personnes	16*	53	27*
5 personnes ou plus	14*	50*	32*
Composition du ménage			
Ménage comptant une ou plusieurs personnes âgées [†]	13	55	29
Ménage sans personne âgée	16*	54	27
Ménage comptant un ou plusieurs enfants [†]	16	55	26
Ménage sans enfant	16	54	27
Total	16	55	27

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les mesures de précaution comprennent ce qui suit : avoir une radio à manivelle ou à piles, une génératrice d'appoint, une source de chaleur de rechange et des sources d'eau supplémentaires. Les ménages qui avaient adopté 3 ou 4 de ces mesures étaient considérés comme ayant pris un nombre élevé ou modérément élevé de mesures de précaution.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 9
Nombre d'activités de planification des mesures d'urgence mises en place par les Canadiens, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Nombre d'activités de planification des mesures d'urgence dans le ménage :		
	aucune	1 ou 2	3 ou 4
	pourcentage		
Sexe			
Masculin [†]	8	42	48
Féminin	9	43	46
Groupe d'âge			
15 à 24 ans ^{†, 1}	7 ^E	34	52
25 à 34 ans	11*	47*	41*
35 à 44 ans	8	45*	45*
45 à 54 ans	9	43*	46*
55 à 64 ans	8	43*	48
65 ans et plus	7	42*	49
Statut d'immigrant			
Personne née au Canada [†]	9	42	47
Immigrant de longue date (arrivé avant 2004)	7	47*	45
Immigrant récent (arrivé entre 2004 et 2014)	6 ^{E*}	40	53
Appartenance à une minorité visible			
Membre d'une minorité visible [†]	6	44	48
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	9*	43	47
Identité autochtone			
Autochtone [†]	9	38	51
Non-Autochtone	8	43	47
Limitation d'activités — problème de santé de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	8	41	49
Non	8	43	47
Limitation d'activités — trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	11	43	41
Non	8	43	48*
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$ (y compris les pertes de revenu) [†]	9	49	39
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	8	45	47*
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	8	44	47*
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	7	43*	48*
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	10	43	47*
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	9	45	44
150 000 \$ et plus	9	42*	48*
Mode d'occupation			
Propriétaire [†]	8	42	48
Locataire	9	45*	45*
Taille du ménage			
1 personne [†]	10	48	41
2 personnes	9	43*	47*
3 personnes	8	42*	46*
4 personnes	9	42*	45*
5 personnes ou plus	5 ^{E*}	37*	53*
Composition du ménage			
Ménage comptant une ou plusieurs personnes âgées [†]	7	40	51
Ménage sans personne âgée	9*	43*	45*
Ménage comptant un ou plusieurs enfants [†]	8	42	47
Ménage sans enfant	9	42	47
Total	8	42	47

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

1. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont supérieures à 5 % sans dépasser 10 %.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les activités de planification des mesures d'urgence comprennent ce qui suit : avoir un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies des documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence. Les ménages qui avaient mis en place 3 ou 4 de ces activités étaient considérés comme présentant un niveau élevé ou modérément élevé de participation à des activités de planification.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 10

Types de risques liés aux conditions météorologiques et aux catastrophes naturelles et causées par l'homme que les Canadiens estiment susceptibles de toucher leur collectivité, selon la province, 2014

Risques liés aux conditions météorologiques et aux catastrophes naturelles	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total	
	pourcentage										#	%
Blizzards, tempêtes hivernales, tempêtes de verglas ou froids extrêmes	96	96	96	95	91	93	96	95	90	44	25 152 220	86
Canicules	8	22	22	30	63	57	50	41	30	31	14 297 401	49
Inondations	44	35	37	48	45	36	65	43	45	43	12 257 664	42
Tremblements de terre	7	8	7	24	63	34	6	10	14	77	11 990 028	41
Feux de forêt ou feux de friches	61	36	61	64	42	23	39	49	51	59	11 501 421	39
Sécheresses	6	26	17	25	38	30	47	73	48	26	10 057 721	34
Tornades	4 ^E	8	6	15	33	35	49	68	49	5	9 316 601	32
Ouragans	48	56	74	33	22	13	4 ^E	6	6	9	4 729 212	16
Glissements de terrain ou avalanches	14	F	4 ^E	6	24	4	F	2 ^E	10	35	3 897 169	13
Ondes de tempête ou tsunamis	31	46	33	15	7	6	3 ^E	F	2 ^E	33	3 050 485	10
Pas de risque	2 ^E	2 ^E	2 ^E	2 ^E	4	3	2 ^E	2 ^E	5	6	1 094 622	4
Autres types de risques												
Panne de courant prolongée	89	77	81	80	80	81	70	73	63	65	22 245 917	76
Écllosion de maladie grave ou parfois mortelle	37	40	47	44	54	50	48	52	51	50	14 804 291	51
Accident industriel ou pendant le transport	34	37	45	51	51	48	51	62	56	51	14 729 640	50
Contamination ou pénurie d'eau ou de nourriture	30	32	32	36	59	37	44	47	41	45	12 799 533	44
Acte ou menace terroriste	12	12	20	19	35	29	23	18	27	25	8 230 601	28
Émeute ou agitation civile	8	9	14	22	37	18	18	15	20	25	6 739 905	23
Pas de risque	9	17	13	13	11	12	17	11	17	16	3 853 056	13

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. On a demandé aux répondants d'indiquer les événements qu'ils estiment susceptibles de toucher leur collectivité. On leur a également demandé d'indiquer seulement les événements qui entraîneraient une importante perturbation de leurs activités quotidiennes. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 11
Premières sources d'aide et d'information en cas de situation d'urgence et de catastrophe, selon le type d'événement, 2014

Premières sources d'aide et d'information	Situation d'urgence liée aux conditions météorologiques et catastrophe naturelle	Panne de courant prolongée	Éclosion de maladie grave ou parfois mortelle	Accident industriel ou pendant le transport	Contamination ou pénurie d'eau ou de nourriture	Acte ou menace terroriste	Émeute ou agitation civile	pourcentage
Nouvelles à la radio	26	16	16	24	15	23	17	
Nouvelles à la télévision	21	4	17	19	14	24	19	
Nouvelles sur Internet	20	7	17	18	13	18	16	
Administration municipale (p. ex. hôtel de ville, services municipaux)	15	9	5	14	40	7	8	
Service de police ou d'application de la loi	13	3	2	19	4	33	40	
Membres de la famille	12	10	4	5	7	4	5	
Service 9-1-1	11	2	5	15	4	16	15	
Premiers intervenants (p. ex. ambulanciers ou pompiers)	6	1	2	10	2	2	2 ^E	
Voisins	4	5	0,5 ^E	1	2	1 ^E	1 ^E	
Amis	3	4	1	2	3	2	2	
Gouvernement provincial (p. ex. représentant ou service)	2	2	5	4	5	2	2 ^E	
Organisme à but non lucratif ou organisme de charité (p. ex. Croix-Rouge, Armée du Salut, Centraide, refuge)	2	0,4 ^E	0,5 ^E	0,4 ^E	2	0,2 ^E	F	
Gouvernement fédéral (p. ex. représentant ou service)	2	0,2 ^E	4	2	3	4	2 ^E	
Médias sociaux (p. ex. Twitter, Facebook)	2	1	1 ^E	1	1 ^E	2 ^E	2 ^E	
Société ou fournisseur de services publics	1	48	0,1 ^E	1 ^E	3	F	F	
Hôpital, clinique, médecin ou autre professionnel de la santé	1	0,3 ^E	51	1 ^E	6	0,4 ^E	F	
Journaux	1	1 ^E	1	1	1	1 ^E	1 ^E	
Autre organisme communautaire	1	1 ^E	0,3 ^E	1 ^E	2 ^E	0,2 ^E	F	
Organisme culturel ou religieux	0,3 ^E	F	F	F	0,3 ^E	F	F	
Agent d'assurance ou compagnie d'assurance	0,2 ^E	F	F	0,2 ^E	F	0,0	F	
Autre	1	1	F	1	2	1 ^E	F	

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Dans le cadre de l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, on a posé aux répondants la question suivante : « Si une situation d'urgence liée aux conditions météorologiques ou une catastrophe naturelle se produisait, à qui vous adresseriez-vous en premier pour avoir de l'information ou de l'aide? » On a également demandé aux répondants d'indiquer à qui ils s'adresseraient en premier pour obtenir de l'information ou de l'aide en cas de situation d'urgence ou de catastrophe causée par l'homme. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 12
Niveaux élevés de soutien social en cas d'urgence, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Nombre de personnes à qui les Canadiens pourraient faire appel :	
	1 à 5	5 ou plus
	pourcentage	
Sexe		
Masculin [†]	76	20
Féminin	75	22
Groupe d'âge		
15 à 24 ans [†]	72	25
25 à 34 ans	71	26
35 à 44 ans	79*	18*
45 à 54 ans	73	24
55 à 64 ans	76	21*
65 ans et plus	81*	13*
État matrimonial		
Personne célibataire, jamais mariée [†]	74	22
Personne mariée ou vivant en union libre	75	22
Personne séparée ou divorcée	81*	15*
Veuf ou veuve ¹	79*	15*
Statut d'immigrant		
Personne née au Canada [†]	75	24
Immigrant de longue date (arrivé avant 2004)	83*	16*
Immigrant récent (arrivé entre 2004 et 2014)	84*	15 ^{E*}
Appartenance à une minorité visible		
Membre d'une minorité visible [†]	83	17
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	77*	23*
Identité autochtone		
Autochtone [†]	73	27
Non-Autochtone	78	21
Limitation d'activités — problème de santé physique de longue durée		
Oui (souvent/toujours ou parfois)	82	18
Non	77*	23*
Limitation d'activités — trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée		
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	82	18
Non	78	22
Revenu du ménage		
Moins de 20 000 \$ (y compris les pertes de revenu) [†]	85	13
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	83	16
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	80*	20*
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	78*	22*
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	75*	25*
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	75*	25*
150 000 \$ et plus	72*	28*
Total	75	21

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

[†] catégorie de référence

1. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » correspondent à 6 %.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. Les personnes bénéficiant d'un haut niveau de soutien social sont celles qui pourraient faire appel à cinq personnes ou plus dans une situation d'urgence si elles étaient blessées physiquement ou si elles avaient besoin de soutien affectif, d'un refuge ou d'aide financière.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau de l'annexe A

Dispositifs de sécurité-incendie, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Canadiens dont le ménage est doté de dispositifs fonctionnels :		
	un détecteur de fumée	un détecteur de monoxyde de carbone	un extincteur d'incendie
	pourcentage		
Sexe			
Masculin [†]	98	62	69
Féminin [†]	97	58*	64*
Groupe d'âge			
15 à 24 ans ^{†, 1}	97	59	66
25 à 34 ans ¹	98	57	57*
35 à 44 ans	98	63	63
45 à 54 ans	98	63	68
55 à 64 ans	98*	60	73*
65 ans et plus	97	58	70
Statut d'immigrant			
Personne née au Canada [†]	99	60	69
Immigrant de longue date (arrivé avant 2004)	99	70*	61*
Immigrant récent (arrivé entre 2004 et 2014) [†]	96	51*	49*
Appartenance à une minorité visible			
Membre d'une minorité visible ^{†, 1}	98	63	53
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	99	61	70*
Identité autochtone			
Autochtone [†]	97	55	71
Non-Autochtone	99	61	67
Limitation d'activités — problème de santé physique de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	98	56	67
Non	98	62*	67
Limitation d'activités — trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée			
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	98	55	55
Non	98	61*	68*
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$ (y compris la perte de revenu) [†]	95	40	59
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	98*	47*	60
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	99*	53*	65*
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	99*	55*	68*
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	99*	64*	64
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	99*	68*	68*
150 000 \$ et plus	99*	72*	72*
Mode d'occupation			
Propriétaire [†]	99	66	70
Locataire [†]	97*	41*	56*
Taille du ménage			
1 personne [†]	97	45	59
2 personnes	98*	58*	69*
3 personnes	97	65*	67*
4 personnes	98*	67*	66*
5 personnes ou plus ¹	97	62*	64
Composition du ménage			
Ménage comptant une ou plusieurs personnes âgées [†]	97	60	69
Ménage sans personne âgée	98	60	65*
Ménage comptant un ou plusieurs enfants [†]	97	64	65
Ménage sans enfant	98	59*	67
Total	98	60	66

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

[†] catégorie de référence

1. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » pour la catégorie « détecteur de monoxyde de carbone » sont supérieures à 5 % sans dépasser 10 %.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants.**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau de l'annexe B

Mesures de précaution adoptées par les Canadiens en cas d'urgence, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Canadiens dont le ménage a :				d'autres précautions en cas d'urgence adoptées à la maison ¹
	une radio à manivelle ou à piles	une source de chaleur de rechange	une génératrice d'alimentation	une source d'eau de rechange	
	pourcentage				
Sexe					
Masculin [†]	60	50	24	44	20
Féminin	57*	46*	21*	43	21
Groupe d'âge					
15 à 24 ans [†]	53	53	27	42	15
25 à 34 ans	49	38*	14*	35*	17
35 à 44 ans	58	48	21*	43	21*
45 à 54 ans	60*	50	23	48*	24*
55 à 64 ans	65*	53	26	49*	23*
65 ans et plus	64*	46*	24	43	23*
Statut d'immigrant					
Personne née au Canada [†]	61	52	26	46	21
Immigrant de longue date (arrivé avant 2004)	57*	43*	15*	40*	22
Immigrant récent (arrivé entre 2004 et 2014)	41*	32*	10 ^{E*}	30*	20
Appartenance à une minorité visible					
Membre d'une minorité visible [†]	49	40	12	38	21
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	61*	51*	25*	46*	21
Identité autochtone					
Autochtone [†]	66	51	35	49	22
Non-Autochtone	59*	49	22*	44	21
Limitation d'activités — problème de santé physique de longue durée					
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	61	44	23	45	25
Non	59	50*	23	44	20*
Limitation d'activités — trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée					
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	58	41	16	37	23
Non	59	49*	23*	45*	21
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$ (y compris la perte de revenu) [†]	52	28	16	39	24
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	58	36*	22*	41	23
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	58	45*	22*	42	20
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	57	47*	22*	48*	21
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	58	50*	26*	47*	22
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	60*	53*	22*	44	18*
150 000 \$ et plus	63*	62*	25*	46*	22
Mode d'occupation					
Propriétaire [†]	62	55	25	47	21
Locataire	49*	23*	14*	35*	19
Taille du ménage					
1 personne [†]	53	28	15	38	23
2 personnes	61*	50*	26*	45*	21
3 personnes	58*	51*	22*	46*	21
4 personnes	58*	52*	22*	40	19*
5 personnes ou plus	56	51*	25*	47*	20
Composition du ménage					
Ménage comptant une ou plusieurs personnes âgées [†]	63	49	23	44	22
Ménage sans personne âgée	57*	48	22	43	20
Ménage comptant un ou plusieurs enfants [†]	55	49	21	44	22
Ménage sans enfant	59*	48	23	43	20
Total	58	48	23	43	21

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

1. Comprend notamment le fait de vérifier les fournitures d'urgence et de se réapprovisionner, d'avoir un approvisionnement supplémentaire en combustible, de s'assurer que les sorties sont dégagées et de s'assurer d'avoir pris les dispositions nécessaires relativement aux animaux de compagnie.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants, sauf indication contraire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau de l'annexe C
Activités de planification des mesures d'urgence entreprises par les Canadiens, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Canadiens dont le ménage a :							
	un plan d'évacuation	un point de rassemblement pour les membres du ménage ¹	un plan indiquant comment les membres du ménage communiqueront les uns avec les autres ¹	une trousse d'urgence pour la maison ²	une trousse d'urgence pour la voiture ^{3,4}	des copies des documents importants	une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence	un plan pour répondre aux besoins particuliers en matière de santé ⁵
	pourcentage							
Sexe								
Masculin [†]	60	34	57	50	60	55	68	63
Féminin	61	33	53*	45*	58*	50*	70	61
Groupe d'âge								
15 à 24 ans ^{†,6}	56	38	63	46	56	65	77	68
25 à 34 ans	57	30*	53*	40*	58	52*	63*	51*
35 à 44 ans	61	35	52*	44	57	51*	66*	58
45 à 54 ans	62*	33*	55*	49	62*	50*	66*	62
55 à 64 ans	62*	29*	53*	53*	61	49*	70*	60
65 ans et plus	62*	36	51*	52*	60	50*	73*	66
Statut d'immigrant								
Personne née au Canada [†]	61	35	55	47	61	52	70	61
Immigrant de longue date (arrivé avant 2004)	58	31	58	49	58	54	67	61
Immigrant récent (arrivé entre 2004 et 2014) ²	58	25*	56	47	48*	65*	73	88*
Appartenance à une minorité visible								
Membre d'une minorité visible [†]	56	30	59	47	53	59	72	66
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	61*	34	54*	47	61*	52*	69	61
Identité autochtone								
Autochtone [†]	71	50	63	51	64	51	69	63
Non-Autochtone	60*	33*	55*	47	59	53	70	62
Limitation d'activités — problème de santé physique de longue durée								
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	61	36	55	49	59	51	71	62
Non	61	33	55	47	60	54	69	62
Limitation d'activités — trouble psychologique, émotionnel ou de santé mentale de longue durée								
Oui (souvent/toujours ou parfois) [†]	58	30	49	38	50	48	68	60
Non	61	34	56*	48*	60*	54*	70	62
Revenu du ménage								
Moins de 20 000 \$ (y compris la perte de revenu) [†]	57	41	58	42	53	47	69	65
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	62	37	56	45	52	51	70	71
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	62	35	51	49*	57	50	70	56
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	63*	36	54	46	60	52	70	56
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	58	32	56	48	58	54*	69	53
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	59	33	55	48	59	50	67	59
150 000 \$ et plus	60	28*	54	50*	67*	58*	68	60

See notes at the end of the table.

Tableau de l'annexe C — suite

Activités de planification des mesures d'urgence entreprises par les Canadiens, selon certaines caractéristiques, 2014

Certaines caractéristiques	Canadiens dont le ménage a :							
	un plan d'évacuation	un point de rassemblement pour les membres du ménage ¹	un plan indiquant comment les membres du ménage communiqueront les uns avec les autres ¹	une trousse d'urgence pour la maison ²	une trousse d'urgence pour la voiture ^{3,4}	des copies des documents importants	une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence	un plan pour répondre aux besoins particuliers en matière de santé ⁵
	pourcentage							
Mode d'occupation								
Propriétaire [†]	60	34	55	49	61	54	70	62
Locataire	62	33	57	41*	53*	50*	69	62
Taille du ménage								
1 personne [†]	65	44	53	42	65	60
2 personnes	60*	32	51	48*	62*	54*	67	58
3 personnes	57*	34	59*	47	61*	55*	69*	62
4 personnes	60*	33	53	45	58*	52*	69*	67
5 personnes ou plus	61	36	60*	52*	57	58*	76*	67
Composition du ménage								
Ménage comptant une ou plusieurs personnes âgées [†]	62	34	54	52	61	53	74	65
Ménage sans personne âgée	60	33	55	46*	58	53	67*	60
Ménage comptant un ou plusieurs enfants [†]	62	38	54	47	58	53	69	66
Ménage sans enfant	60	31*	55	47	59	53	69	61
Total	60	33	55	47	59	53	69	62

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

1. Exclut les ménages comptant une seule personne. Aux fins des tests de signification, les ménages composés de deux personnes étaient la catégorie de référence pour ces éléments, qui ne s'appliquaient pas aux ménages comptant une seule personne.

2. Peut comprendre des articles destinés à être utilisés en cas d'urgence comme de l'eau, de la nourriture, des médicaments, une lampe de poche et de l'argent (p. ex. le nécessaire pour tenir 72 heures).

3. Peut comprendre des articles comme une couverture, une trousse de premiers soins, une lampe de poche et une pelle.

4. Exclut les personnes qui ont déclaré faire partie d'un ménage n'ayant pas de véhicule.

5. Les pourcentages sont fondés uniquement sur les personnes ayant déclaré qu'elles ont ou qu'un membre de leur ménage a des besoins médicaux particuliers (p. ex. dépendance aux médicaments, équipement médical spécialisé ou problèmes de mobilité).

6. Les réponses « Ne sait pas » ou « Non déclaré » pour les catégories « copies des documents importants » et « plan pour répondre aux besoins particuliers en matière de santé » sont supérieures à 5 % sans dépasser 10 %.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré », mais elles ne figurent pas lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants, sauf indication contraire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.